

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.
- Additional comments /
Commentaires supplémentaires: Pagination continue.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

LES LOIS DE LA PROCEDURE CIVILE

PAR M. GONZALVE DOUTRE

SECOND VOLUME. ¹

DES DÉPENS.

Ce titre est peu développé par le Code. Il ne fait la matière que de cinq articles ! Que de questions néanmoins, que ni la prévoyance du Parlement, ni le soin des juges, dans la préparation des tarifs de frais, n'ont pu résoudre d'avance ! Quand des hommes aussi compétents en cette matière que les codificateurs étaient à l'œuvre, c'était le lieu de mettre fin à des plaintes qui se renouvellent tous les jours, sur la manière de disposer des frais des procès. Mais nous pressentons de suite l'objection : la loi n'y peut presque rien, dit-on ; de temps immémorial, les juges ont eu plein pouvoir discrétionnaire de disposer des frais ; tout ce que peut la loi, c'est de poser certaines règles générales, pour suppléer à l'oubli d'exercice de cette discrétion, comme quand il s'agit de déterminer l'intérêt de l'argent, en l'absence de stipulation entre les parties intéressées.

La doctrine de la *discrétion*, plus subtile, moins inique, il est vrai, dans ses résultats particuliers, que le régime pratiqué dans

¹ M. Gonzalve Doutre a bien voulu nous permettre d'emprunter quelques pages au second volume de son ouvrage sur le *Code de Procédure*, qui est actuellement sous presse. Nous en profiterons pour dire que ce livre, auquel la magistrature et le barreau s'unissent pour porter un très-vif intérêt, fait des progrès rapides et que tout porte à croire qu'il pourra être livré au public au mois de septembre prochain. Les trois extraits que nous publions ici donneront à nos lecteurs une très-bonne idée de la manière dont l'auteur traite et résout, dans son second volume, les difficultés de la procédure devant nos tribunaux.—(NOTE DE LA DIRECTION).

quelques uns des Etats de l'Union Américaine, où l'on dénie tous frais d'avocat,—cette doctrine est néanmoins plus condamnable au point de vue de l'intérêt général. Ce que l'on demande principalement à la loi, c'est de mettre un terme aux doutes et aux contentions des hommes. Tous les efforts du législateur sont concentrés vers la solution de ce problème ;—et chaque fois qu'un pouvoir judiciaire ou que des arrêts ont réglé un point douteux, il semble que la conscience humaine est soulagée d'un lourd fardeau. Le système américain a cela de supérieur à celui de la *discretion* qu'il ne laisse rien au doute. Son principe est mauvais, mais ses résultats sont connus. Les plaideurs savent d'avance que s'ils se font représenter par procureurs, ils en portent la charge. Qu'ils perdent ou qu'ils gagnent, ils savent ce qu'il en coûtera. Sous le régime *discretionnaire*, le plaideur, dont les droits semblent aussi solides qu'une pyramide, hésite avant de franchir le seuil de la justice. Il a entendu parler d'affaires aussi sûres que la sienne, qui ont écrasé de frais le plaideur *heureux*, et il se dit : — Qu'advient-il de ma famille, même si je gagne ma cause ?

De son côté, l'homme habitué à la chicane connaît beaucoup de cas où ses émules ont réussi à taquiner leurs adversaires pendant plusieurs années, à peu de frais, et il compte embrouiller suffisamment la procédure pour obtenir ses dépens ou une répartition de frais. Ce système profite au plaideur téméraire et fait redouter la justice au citoyen paisible et observateur de la loi. Il maintient en permanence le doute que le législateur et le juge ont mission de résoudre.

Ce système est un dernier écho de la prétention surannée qu'il y a une *équité* qui doit quelquefois prendre le pas sur la *loi*. L'équité ! La plaie de la légalité ! On croit avoir répondu à quelque chose en répétant la vieilleries : *summum jus, summa injuria*.

La suprême injustice consiste à dire au citoyen, 1^o que tout homme est censé connaître la loi ; 2^o que la loi décrète telle chose ; 3^o que toutefois cela n'est plus la loi, si l'homme qui jugera sa cause est d'opinion que cette loi n'est pas équitable. Il faudrait plutôt commencer par dire que personne n'est censé connaître la loi.

La société a jugé à propos de limiter à \$20 la somme à payer pour un coup de poing et elle ne limite pas même à \$500 ce que le plaideur devra payer pour faire prévaloir son droit ! Sous le régime *discretionnaire*, un plaideur peut gagner trois fois sa cause et payer trois fois les frais ! La chose s'est vue. Quand une cause est parvenue au dernier degré de juridiction, elle est souvent compliquée par des incidents, dus à cette *discretion* sur les frais. Là,

on se divise sur un point de la cause, on s'accorde sur un autre, et comme il faut juger, bon gré mal gré, on arrive à une transaction qui ruine les deux plaideurs à la fois et qui constitue la justice, l'ennemie commune de ces deux malheureux.

Il y a assez longtemps que ce système existe pour justifier l'essai du régime absolu de la loi. Le législateur devrait, il semble, régler cette question de la manière suivante : toute partie qui succombe dans une demande ou procédure doit payer les dépens occasionnés par telle demande ou procédure ; toute partie qui obtient tout ou partie de ce qu'elle a demandé à la justice, doit l'obtenir aux dépens de la partie qui a négligé ou refusé de lui rendre justice entière ou partielle. Il est possible que ce système sorte de l'épreuve comme trop absolu ;—mais il fournirait l'occasion de trouver des moyens termes, qui diminueraient le nombre des cas d'arbitraire pratiqués aujourd'hui. Ce ne serait pas sans un suprême dégoût que les esprits droits passeraient en revue la collection bizarre des arrêts qui disposent discrétionnairement des frais. Si quelques juges ont cru trouver de l'encouragement pour l'exercice de cette discrétion, dans les sollicitations dont ils sont l'objet de la part des parties, qui perdent leur cause, et qui cherchent à se sauver des frais, ils sont la victime d'une grave illusion. Tant que durera l'exercice de cette discrétion, il y aura toujours une partie intéressée à en profiter. Mais c'est un fait notoire qu'il y a unanimité au barreau pour condamner cette pratique et que c'est toujours avec un sourire narquois et moqueur que la partie amnistiée sur les frais, reçoit les bienfaits de l'arbitraire. Si l'autre se plaint, on lui dit en forme de consolation : ce sera demain votre tour ! Ceci dit, passons à l'épreuve du Code.

L'art. 478 pose deux principes : le premier que la partie succombant est condamnée aux dépens, à moins que la Cour ne les mitige ou compense, ou n'en ordonne autrement ; le second, que dans toutes les actions en dommages pour torts personnels, si les dommages n'excèdent pas quarante chelins sterling, il ne peut être accordé de dépens au-delà du montant de tels dommages.

Ces dispositions existaient depuis longtemps dans nos lois et c'est de la première que nous nous plaignons, comme laissant subsister l'arbitraire. La seconde a l'avantage de ne lui rien laisser et nous ne la discutons pas.

Dans l'exercice de la discrétion laissée aux tribunaux, il est un fait d'occurrence journalière et dont nous n'avons jamais pu apprécier l'équité, cette ombre insaisissable que l'on qualifie de ce titre honorable. Un demandeur sait qu'il a une mauvaise action pour \$500, mais qu'il en a une certaine pour \$2. Elles n'ont rien d'in-

compatible, dans leurs causes. Il les réunit ensemble. Ainsi qu'il l'avait prévu, il n'obtient jugement que pour \$2 avec dépens, comme s'il eut poursuivi pour \$2. Le défendeur a dépensé \$75 pour se défendre d'une action mal fondée de \$500, lorsqu'il n'aurait payé que \$2 pour une action bien fondée. C'est l'habitude d'appliquer la discrétion de manière à laisser peser sur le défendeur tous les frais de sa défense. C'est là une des variétés que revêt invariablement l'équité, et que l'exercice de la discrétion devrait modifier, en attendant que le législateur s'en occupe.

DE LA RÉVISION DEVANT TROIS JUGES.

Cette révision date de 1864 (27-28 Vict. ch. 39) et a donné naissance à un tribunal spécial, composé de trois juges de la Cour Supérieure. Le motif de cette révision a été de prévenir les frais d'appel, tout en donnant le même recours en Appel, si la partie lésée juge à propos d'y recourir après cette révision ou sans cette révision, mais après délai fixé pour s'en prévaloir.

La juridiction de la Cour Supérieure siégeant en révision est la même que celle de la cour du Banc de la Reine siégeant en Appel, suivant l'art. 494.

L'art. 495 a créé beaucoup de mécontentement dans le barreau et de déception chez les intéressés. Tel qu'il est rédigé, il permet une chose qui n'est tolérée devant aucun autre tribunal, savoir la présence d'un juge qui a déjà formé son opinion dans la cause, et même qui a jugé déjà la cause. Lorsque l'on se rappelle les règles suivies pour la récusation des juges devant les autres tribunaux, et le soin apporté dans la composition de la Cour du Banc de la Reine en appel, il est étrange de voir cette permission accordée au juge qui a rendu le jugement dont on demande la révision, de siéger à la révision de son propre jugement. Il est impossible de se cacher le côté dérisoire de cette législation. Quelle que soit l'intégrité des juges et leur indifférence affectée pour leur réputation et leurs œuvres, il faut sortir de toutes les lois écrites et la raison commune, pour accepter ce tribunal avec sa constitution actuelle. Ce n'est pas la première fois que cette critique est faite de la législation qui nous occupe en ce moment, et elle a certainement sa place ici.

Si nous étudions la composition de tous nos tribunaux civils, nous voyons constamment que le Code s'est mis en garde contre les cas où l'impartialité du juge peut être mise en doute. A partir de la Cour des Commissaires et de celle des Juges de Paix, en

remontant par la Cour de Circuit et la Cour Supérieure jusqu'à la Cour d'Appel, on constate toutes les précautions prises par le Code pour empêcher que le moindre soupçon existe sur l'impartialité des décisions. Malheureusement, tout cela disparaît lorsqu'il s'agit de la Cour de Révision.

A la Cour d'Appel, à la Cour de Circuit et à la Cour des Commissaires pour la décision sommaire des petites causes, un juge qui a formé une opinion dans la cause ne peut pas siéger, et à la Cour de Révision, le juge qui a rendu le jugement *dont on se plaint* peut siéger ! Ce qui est un mal dans les autres Cours est un bien dans celle-ci !

Si quelqu'un est tenu, avant tout autre, d'être logique, c'est le législateur, c'est le juge qui en est l'expression dans les tribunaux. C'est jeter le désarroi dans les idées des masses que de se contredire sur une matière où les analogies sont aussi directes.

Il est admis que pour rendre justice à l'homme ou à la société, il ne peut être question d'économie. Pour le vol d'une bagatelle, pour un faux ou autre crime, la communauté dépense, sans y regarder, des milliers de louis. Elle poursuit de ville en village, de comté en district, de province en province, et jusqu'au-delà des frontières et des mers, l'auteur d'un crime souvent de peu d'importance, afin que la main de la justice, signe sensible sur la terre de la main de Dieu, soit au-dessus de toutes les têtes. Une question d'économie ne peut justifier, en matière de révision, la violation des règles qui dominent dans tout le reste de l'économie judiciaire. Il valait mieux laisser subsister, sans étape, le rouage dispendieux de l'appel, plutôt que de faire surgir un doute sur la bonne organisation des tribunaux.

Que l'appel laisse subsister l'idée qu'un juge a pu se tromper, c'est admettre ce qui n'est pas sujet à doute : la faillibilité humaine. Mais appeler un juge à refaire son jugement, c'est dire aux justiciables que les institutions judiciaires qui prévalent, ou les hommes qui sont appelés à les maintenir en mouvement ne produisent que des résultats aveugles qui peuvent changer de face du jour au lendemain.

Dans les demandes de *certiorari* ou d'appels d'interlocutoires, les juges prononcent sur des pièces incomplètes, et quand ils arrivent à décider au mérite, ils sont mieux informés et ils peuvent rendre un jugement différent de celui qu'ils ont pu faire pressentir. Mais une cause décidée au mérite a passé au creuset du fait et du droit. Ouvrir la porte au soupçon seulement qu'un juge puisse refaire son jugement, après cette épreuve, c'est faire croire à la possibilité qu'un juge ne regarde pas à la preuve ou ne connaisse pas le droit.

Dans un cas comme dans l'autre, il faut choisir entre les alternatives suivantes : ou indifférence coupable, ou ignorance, ou caprice ou malhonnêteté. Qu'un jugement soit le résultat d'aucune de ces maladies humaines, le cas est assez fréquent pour témoigner de l'impuissance des hommes pour parvenir à la perfection ; mais de là, à poser comme fait d'occurrence journalière que les jugements de la Cour Supérieure et de la Cour de Circuit appartiennent nécessairement à l'une ou l'autre de ces catégories d'imperfections, il y avait lieu de mettre pied à terre. Ce qui surprend davantage, c'est que les juges de la Cour Supérieure n'aient pas refusé leur assentiment à ce préjugé outrageant que l'on attachait à leurs jugements dans la constitution de la Cour de Révision. Dans le cas d'égalité de division entre les deux collègues du juge qui a prononcé en première instance, l'appel n'a plus d'autre juge que celui qui a déjà jugé !

A ceux qui douteraient de la sagesse des nations et des siècles qui récuse en appel le juge de première instance, on pourrait demander de citer un cas où un juge de première instance, siégeant en appel sur son propre jugement, a contribué par sa voix, à faire prévaloir l'opinion de collègues qui repoussaient et condamnaient son jugement. Il est douteux qu'il existe un cas de ce genre. D'un autre côté, on pourrait probablement citer deux, sinon trois jugements rendus, hors de Montréal ou de Québec, renversés en révision, contre un de ceux rendus en première instance, dans Montréal ou Québec, renversés en révision. Il ne faudrait pas conclure de là que les juges, résidant hors de ces villes n'apportent pas autant de soin et de connaissance du droit que ceux qui siègent en révision. On trouvera le mot de cet énigme à claire voie, dans le fait que l'auteur d'un jugement de première instance est plus difficilement conduit à se donner tort qu'aux autres.

Telle que constituée, la Cour de Révision ne remplit le but de son institution que pour les districts ruraux. Le fait est que nombre de jugements rendus à Montréal et à Québec, ne sont portés en révision qu'avec l'espoir de voir le juge de première instance s'abstenir de siéger en révision. Le barreau de Montréal a manifesté cet espoir d'une manière directe, mais sans effet.

Il n'est pas besoin de législation pour donner à cette Cour l'importance et l'utilité qu'elle devrait avoir.

Là où le Code n'a indiqué qu'un pouvoir, les juges devraient n'y pas trouver un devoir. Rien ne les oblige de siéger. Ils le peuvent, il est vrai ; mais le doivent-ils ? Assurément non. Espérons que, dans l'intérêt de la société qui a sérieusement besoin de cet appel intermédiaire, la magistrature considérera cette partie de l'art.

495, comme une atteinte à son impartialité et à sa droiture, et qu'elle ne contribuera pas bénévolement à une plus longue violation des principes invariables qui règlent les autres tribunaux en ce qui regarde les causes de récusation.

DÉPOSITION POUR OBTENIR L'ARRÊT SIMPLE.

Il est donné au N^o. 45 de l'appendice du Code (vol. 1^{er}, p. 238) une forme de déposition pour obtenir l'arrêt simple. En comparant cette formule avec les termes de l'art. 834, on s'aperçoit d'une contradiction qui mérite d'être remarquée. Ainsi, par l'art. 834, pour donner lieu à l'arrêt-simple, il faut que le défendeur recèle ses biens, et par la formule, il faut jurer que le défendeur est sur le point de receler. L'article veut que le recèlement ait eu un commencement d'exécution, et l'affidavit n'exige que l'intention de receler. Cependant il ne faut pas perdre de vue que l'art. 834 n'étant pas indiqué comme droit nouveau, il doit représenter la loi en existence avant la promulgation du Code. En référant à la section 46 du ch. 83, S. R. B. C. qui a donné lieu à cet article, les mots : *sur le point de céler*, sont en toutes lettres, et la formule du statut dit : *sur le point de receler*. Y a-t-il ici conflit entre le Code et les lois antérieures ? L'examen attentif de la question conduit à la négative.

Les dispositions du Code, qui ne sont pas entre crochets, [], et qui diffèrent dans les expressions avec les lois sur le même sujet, en existence lors de la promulgation du Code, doivent-elles être suivies rigoureusement, ou doivent-elles être subordonnées aux lois ou du moins conciliées avec les lois d'où elles ont été puisées. Le ch. 2, S. R. B. C., concernant la codification des lois du Bas-Canada, qui se rapportent aux matières civiles et à la procédure (Page LXXXIII, vol. 1^{er}) contenait les instructions aux commissaires chargés de la codification. La section 6 exigeait que les amendements à la loi fussent mentionnés séparément et distinctement. La section 13 permettait au Gouverneur en Conseil de suggérer des amendements, et ces amendements, approuvés par les commissaires, devaient être aussi distingués d'avec la loi actuellement en force. Le second paragraphe de la section 14 obligeait les commissaires à incorporer la substance des amendements adoptés par les deux branches de la législature. Ces dispositions s'appliquaient tant au projet du Code Civil qu'au projet du Code de Procédure.

La 29-30 Vict. ch. 25, concernant le Code de Procédure Civile du Bas-Canada (Page LXXXVII vol. 1^{er}) répète dans son préambule

les mêmes instructions, relativement à l'indication séparée et distincte des amendements. La section 5 dit qu'aussitôt que les travaux d'incorporation et de correction auront été achevés, les Commissaires feront imprimer le Code, tel qu'amendé et corrigé, désignant soigneusement les amendements et additions essentiels soit au rôle original, laquelle impression devant servir d'original. Le Code tel que promulgué et publié sous l'autorité législative, contient au commencement une note (Page 1, vol. 1er), par laquelle il est réglé que tout ce qui est mis entre crochets ([]) est un changement ou addition aux lois en force lors de la promulgation du Code.

Maintenant l'article 1361 sur l'interprétation dit que dans le cas de différence entre les textes anglais et français du Code dans quelqu'article fondé sur les lois existantes à l'époque de sa promulgation, le texte le plus compatible avec les dispositions des lois existantes doit prévaloir. Ici il n'y a pas de différence dans les textes du Code, la différence existe dans les expressions de l'article 834 avec celles de la loi sur laquelle il est fondé, S. R. B. C. ch. 83, s. 46. De ce qui précède, il n'y a pas d'autre conclusion que celle-ci : toutes les dispositions du Code, qui ne sont pas indiquées entre crochets, n'ont introduit aucun changement, aucune addition, et doivent être considérées comme reproduisant en substance la loi en force lors de la promulgation du Code, quoiqu'il puisse se rencontrer des nuances de langage entre les deux textes.

Pour en venir à la formule 35 de l'appendice du Code, elle est indiquée comme étant en rapport avec les arts. 842 et 843, de même que pour le *capias* la formule 42 est en rapport avec les arts. 812 et 813, c'est-à-dire dans le cas où le *capias* et l'arrêt simple émanent du commissaire de la Cour Supérieure. En référant à ces articles, il est facile de se convaincre que le commissaire ne peut émaner ces brefs que dans le cas où le protonotaire et le greffier peuvent le faire. Les codificateurs n'ont certainement pas eu l'intention de donner cette formule que pour l'usage du commissaire seulement, puisque l'art. 842 est subordonné à l'art. 834, et que ce dernier indique les principes généraux sur lesquels repose l'arrêt simple. Les Codificateurs ont imité le ch. 83, S. R. B. C., où la même concordance est appliquée entre la formule B et la s. 53, pour la saisie-arrêt et le *capias*. Or il est à la connaissance de tous les praticiens que la formule B du statut (formule 45 du Code) s'employait pour obtenir l'arrêt simple du protonotaire et du greffier, aussi bien que du commissaire de la Cour Supérieure.

Si l'on veut supposer au Codificateur l'intention formelle d'introduire un changement, on ne peut s'arrêter à un autre système, que

celui de ne plus contraindre celui qui jure, comme c'était le cas sous le statut, à n'affirmer que l'intention du débiteur à céder ou récélér. On aura voulu lui permettre de jurer du fait accompli, lorsque le recel est ou exécuté ou en voie d'exécution. Ce serait en vérité faire injure aux codificateurs de supposer qu'ils ont voulu limiter la saisie (art. 834) ou le *capias* (art 797) au cas où le débiteur soustrait, cache ou recèle ses biens, c'est-à-dire au cas où le remède deviendrait la plupart du temps inefficace. En combinant le statut avec le Code, le créancier peut agir lorsque l'intention du débiteur se manifeste de récélér, de même que lorsque cette intention a reçu son exécution partielle ou consommée. Autrement la formule ne serait applicable à aucune autre partie du Code.

Cette formule 45 est imparfaite sous d'autres rapports. Le texte anglais maintient l'ancien chiffre de \$40, tandis que le français, plus conforme au Code, part du minimum de \$5. Dans les deux textes de la formule, on se sert de la conjonctive *et* au lieu de la disjonctive *ou*, en sorte que s'il fallait suivre à la lettre ce qu'elle contient, on ne pourrait recourir à la saisie-arrêt que lorsque tous les cas où elle peut avoir lieu, suivant l'art. 834, se rencontreraient à la fois. Il faut donc, quand on fait usage des formules du Code, les comparer avec les articles auxquels elles ont rapport. Les arrêts, qui se rapportent à la déposition sont donnés à la fin de cette section

GONZALVE DOUTRE.

UNE AUDIENCE AVEC PIE IX. ¹

J'ai eu le bonheur d'obtenir de Sa Sainteté Pie IX une audience que je me fais un devoir de raconter ici. Je le ferai brièvement et naïvement, laissant à chacun le soin d'apprécier ce que j'appelle pour ma part la bonté paternelle du représentant de Dieu sur la terre.

J'ai été introduit dans les salles du Vatican le 25 janvier dernier, à midi. Vers une heure, on m'a fait entrer dans le bureau de travail du Saint Pontife. Cette audience étant toute privée, je me trouvai seul avec lui. J'avais à peine fait une première génuflexion :

—Oh ! venez, venez, mon fils, me dit-il, en me tendant sa main que je baisai avec effusion. Mettez-vous devant moi, là Bien. J'aime beaucoup les journalistes qui défendent la bonne cause, car ils écrivent pour un grand nombre.

—Très-Saint Père, repris-je, je suis venu me jeter aux pieds de Votre Sainteté pour témoigner de mon dévouement à l'Église et pour obtenir, par votre bénédiction, de ne jamais défendre que la vérité.

—Oh ! je sais, me répond le Pape, qu'on a beaucoup de foi au Canada. Vous avez un grand nombre de vos compatriotes à Rome. Ils observent bien la discipline, mes enfants du Canada. Mais vous, servez bien la bonne cause et vous aurez aussi du mérite : eux ils ont le mérite de combattre pour le droit ; vous, vous aurez celui d'en répandre les notions.

¹ L'auteur a d'abord envoyé cette page émue à la *Minerve* dont il était le correspondant en Europe ; mais M. Oscar Dunn étant, si nous ne nous trompons, le premier homme de lettres canadien qui soit allé se jeter aux pieds du Saint Père, nous croyons devoir conserver son récit dans la *Revue*.—(NOTE DE LA DIRECTION.)

—Je serais heureux, dis-je, de recevoir de la bouche même de Votre Sainteté le mot qui serait pour toujours la règle de mes écrits.

—Oh ! mon enfant, répond encore le Saint Pontife, vous êtes bon catholique, *soyez droit d'intentions*, et Dieu vous sauvera de toute erreur.

Le Pape m'a fait alors plusieurs questions au sujet des journaux du Canada et sur l'esprit qui anime généralement leur rédaction Puis, se levant tout-à-coup :

—Je vais donner une médaille au *publicista* (journaliste) canadien, dit-il.

Il va chercher cette médaille dans une chambre voisine, et me la remet en disant :

—Vous êtes orphelin, n'est-ce pas ?

—Oui, balbutiai-je, tout étonné, car je n'avais rien dit de cela au Saint Père.

La conversation a pris alors un caractère très-intime pour moi ; elle restera gravée dans ma mémoire tant que je vivrai.

Enfin, le Saint Pontife m'a signé une supplique d'indulgence que je lui avais présentée, et me dit :

—*Addio* (adieu), mon fils. Aimez bien l'Eglise, votre mère.

Je me jette à ses genoux, et il me bénit en me pressant sur son cœur. Je n'ai jamais éprouvé d'émotions plus fortes qu'en ce moment, et les larmes que j'ai versées en recevant cette étreinte du Vicaire de Jésus-Christ étaient bien douces.

L'entrevue avait duré près de vingt minutes.

La médaille que j'ai reçue est fort belle ; elle est d'argent et d'un excellent travail ; la boîte qui la contient est ornée des armes du Pape. C'est un don exceptionnel que je dois à l'affection que le Saint Père a pour tous ses enfants du Canada, comme il appelle nos courageux compatriotes qui sont allés se ranger sous ses drapeaux.

Une chose surtout m'a frappé en voyant le Pape dans ses appartements. Je l'avais vu le jour de Noël dans la basilique de St. Pierre : là sa figure était toute rayonnante d'une lumière surnaturelle, c'était bien le Vicaire de Jésus-Christ commandant au monde catholique ; mais dans son palais, c'est un vieillard placide, plein de bonté et de bienveillance, c'est le père commun des fidèles qui reçoit ses enfants.

LES FIANCÉS D'OUTRE-TOMBE.

(SUITE.)

CHAPITRE X

Onongiouré était à une demi-journée de marche de Gandawagué, et les voyageurs, partis de grand matin, arrivèrent, à l'heure où le soleil darde ses plus brûlants rayons sur la terre.

Accueillis avec de bruyantes démonstrations par le village entier qui se pressait à la rencontre des invités précédés de leur nouveau chef, ils se répandirent dans toutes les habitations où parents et amis s'empressèrent de les introduire pour leur procurer le repos dont ils avaient besoin.

Les chasseurs, au nombre de quarante, étaient arrivés la veille, chargés de gibiers qui devaient faire les frais du repas. La saison où ils se réunissaient en bande pour chasser l'ours, le cerf ou le castor n'était pas encore arrivée. Quoique partis et revenus ensemble, ces jeunes gens avaient chassé séparément, et l'Ours Blanc profitait de cette abondante moisson pour remplir avec honneur les obligations imposées à sa nouvelle charge.

Ononkouaia se retira avec les deux Français dans le wigwam du chef, et Fleur-des-Champs suivit L'Etoile-du-Soir chez la veuve de son frère, l'ancien chef.

Cette femme, n'ayant de sauvage que le nom et les coutumes, présentait le type anglais dans toute sa pureté ; un teint blanc, faiblement coloré, des yeux bleus et des cheveux blonds. Elle portait le deuil à la manière des femmes sauvages : pieds nus et cheveux

épars. Le négligé de ses vêtements, révélant le désordre de la douleur, était en harmonie avec l'expression de ses traits bouleversés par une secousse violente.

Les rapports de parenté avec l'Etoile-du-Soir étaient cimentés par les liens d'une étroite affection. Ces deux femmes s'étant rencontrées aux beaux jours de la vie, alors que le cœur se livre facilement à ceux qui s'éveillent avec nous aux émotions délicieuses, se retrouvaient toujours avec ce sentiment indéfinissable qui inspire le souvenir du bonheur passé en présence de ceux qui le concurent avec nous.

La veuve de leur chef habitait avec sa fille unique, la Blonde-Aurore, une vaste cabane où les visiteurs furent installés commodément. Aurore fut enchantée d'avoir en Fleur-des-Champs une compagne de son âge, et la connaissance fut bientôt faite entre ces jeunes filles, qui toutes deux franches et naïves ne tardèrent pas à se livrer leurs secrets mutuels.

La fille d'Ononkouaia raconta à sa nouvelle amie la confidence du Ramier, dont la sincérité avait amené dans leurs rapports une confiance sans borne, et la Blonde-Aurore rougit de plaisir en écoutant le récit de cet aveu, plein de bonhomie, fait par celui qu'elle aimait, à une jeune fille aussi séduisante que Fleur-des-Champs.

L'après-midi s'écoula dans ces charmantes causeries à demi-voix, où l'âme apparaît comme le ciel à travers les nuages, et les deux jolies têtes brune et blonde penchées l'une vers l'autre dans l'attitude de la rêverie, restaient indifférentes à tous les bruits du dehors.

Tout à coup Fleur-des-Champs fit un brusque mouvement en faisant signe à sa compagne d'écouter, et presque aussitôt René parut avec le Ramier, tous deux suivis des chasseurs, portant les signes distinctifs de leurs récents exploits.

Les jeunes gens hasardèrent un coup d'œil furtif sur le groupe charmant des jeunes filles rougissantes.

Ma sœur, dit Aurore, après qu'ils se furent éloignés, le Ramier avait raison ; ton guerrier blanc me ressemble. A-t-il, comme ma mère, habité la Virginie ?

— Je ne sais, répondit Fleur-des-Champs pensive, il m'a dit souvent que son pays était loin, bien loin d'ici, et qu'il était venu sur la mer bleue dans un vaisseau assez grand pour contenir tous les canots de la tribu et nos frères disent que ces blancs sont vos ennemis.

C'est vrai, remarqua Aurore dont le front devint soucieux, les habitants de la Virginie sont nos ennemis et mon père nous a quittés pour combattre ces visages pâles qui demeurent là-bas sur la rive du

grand fleuve, et l'œil d'azur appartient à cette race de blancs qui m'ont enlevé, moi.....

Elle ne put achever, sa voix expira dans les larmes, à ce souvenir qui lui rappelait la perte récente dont elle et sa mère avaient été les malheureuses victimes.

La mère d'Aurore était fille de Tomb Rolfe, colon de Tamestown, dans la Virginie, qui fit alliance avec les Sauvages du Powhatan, en épousant Pocahoutas, la fille du chef. Ils moururent assez longtemps après leur mariage, laissant un fils et une fille encore enfant. La petite fille fut emmené par Powhatan, son grand-père, qui l'éleva de la même manière que les autres enfants sauvages.

Trop jeune encore pour remarquer les circonstances qui précédèrent son adoption, la fille de Rolfe ne garda qu'un vague souvenir de son origine. Aidée des récits confus de son grand-père qui recevait quelquefois la visite de son frère, le planteur de Tamestown, elle put savoir qu'elle avait appartenu à une famille de la Virginie ; mais l'enfant avait grandi sous la hutte du Sauvage, et toutes ses affections se reportaient vers les immenses solitudes où s'était écoulée son enfance, et jamais la douce Margaret ne songea à profiter du hasard de sa naissance pour se rapprocher de la civilisation des blancs.

Dans le cours de sa vie aventureuse, elle rencontra souvent L'Etoile-du-Soir et son frère, et malgré les représentations de Powhatan, Margaret préféra le chef iroquois aux guerriers de sa tribu. La blanche nomade dressa sa tente à Onongiouré, fuyant des rives du Powhatan aux rives du Mohak pour suivre l'impulsion de son cœur.

Elle ne regretta pas d'avoir épousé l'homme de son choix, car il lui demeura invariablement attaché jusqu'à la mort. Ils sont courts les jours de bonheur, et dix-huit ans de félicité s'évanouirent comme un songe en présence de l'inexorable nécessité qui change en poussière les plus belles existences.

Les suaves consolations qui donnent au chrétien le bonheur jusque dans la mort même étaient inconnues à la pauvre Margaret. Toutes ses félicités passées et à venir étaient ensevelies dans le tombeau d'écorce où reposait celui dont la constante affection remplissait de joie les mauvais jours de sa vie.

L'on se disait dans la bourgade que la blanche d'Onongiouré faisait tous les soir un pas vers le soleil couchant pour rejoindre son époux.

Aurore partageait le chagrin de sa mère, mais à cet âge l'espérance est plus forte que la douleur, et le passé s'efface devant le prestige enivrant de l'avenir et les fantômes glacés de la mort

fuyaient devant la gracieuse image du Ramier qui se glissait dans les songes légers de l'innocente Aurore.

En causant avec Fleur-des-Champs, elle s'émût vivement de cette pensée si différente de celle que l'apparition subite des deux jeunes gens venait d'évoquer. Cependant elle se hâta d'essuyer ses larmes n'osant pas revenir sur ce sujet dans la crainte de blesser son amie dont toutes les sympathies appartenaient aux blancs. D'un geste charmant, elle écarta doucement la tête de Fleur-des-Champs et se leva en l'invitant à la suivre pour donner à sa toilette les soins qu'exigeaient sa présence à la fête.

Aurore revêtit une robe de drap de couleur sombre nouée sur les épaules avec des tavelles bleues, ornée sur le dos et sur la poitrine des brillantes couleurs de l'arc-en-ciel ; ses cheveux blonds, retenus par un diadème ou bandeau en porcelaine, retombaient en tresses épaisses entre-mêlés de perles aux reflets lumineux ; un collier lumineux de la même espèce entourait son cou gracieux, et la manche ouverte depuis le coude jusqu'à l'épaule et retenue seulement par les lisières roses et bleues qui ornaient le corsage, découvrait à demi le bras blanc et arrondi de la jeune fille.

Ainsi parée, elle se tourna vers Fleur-des-Champs qui l'examinait avec une naïve admiration s'écria :

— Aurore est si belle que sa compagne craint de paraître avec elle aux yeux du visage pâle.

Aurore se rapprocha vivement de Margaret en lui disant :

— N'est-ce pas, mère, que Fleur-des-Champs est belle comme la grenade qui s'entrouve aux rayons du soleil ? Ma sœur, la blanche Aurore pâlit devant la fleur aux couleurs éclatantes, ajouta-t-elle en regardant la fille d'Ononkouaia qui baissait la tête entendant le murmure approbateur de Margaret aux paroles impétueuses de sa fille.

Fleur-des-Champs recouverte d'une robe de drap écarlate portait un collier au bout duquel était suspendu une petite croix, et était du reste parée de la même manière que sa compagne. Il était difficile de se prononcer entre ces deux beautés si différentes : l'une rappelait par la délicatesse aérienne de son teint, la nuance pâle des yeux et des cheveux, la blanche fille du nord, protégée par la fraîche brise de son pays contre les baisers du soleil ; l'autre, au contraire, révélait avec des teintes plus vives, l'expression ardente et mobile de ces natures de feu, écloses sous le soleil brûlant du midi ; elle ressemblait, en effet, sous son costume pittoresque, à la grenade aux reflets brillants et veloutés.

Ces deux enfants s'admiraient mutuellement avec une sincérité qui ne pouvait être révoquée en doute, car la flatterie était inconnue à leur naïve ignorance. Parées suivant la coutume des indigènes,

elles relevaient par les dons heureux d'une charmante jeunesse, l'originalité piquante de ce costume où la nature suppléait aux savantes combinaisons de la coquetterie.

L'Etoile-du-Soir regarda Margaret avec un sourire triomphant. Fleur-des-Champs était pour elle une fille aînée qu'elle aimait avec une tendresse vraiment maternelle, et les deux femmes, dont la figure exprimait une satisfaction évidente, secouèrent un instant leur tristesse habituelle en présence de cette fraîche vision, où les premières palpitations de la jeunesse se confondaient avec les nuances indécises de l'enfance.

Aurore tira doucement Margaret de sa rêverie, en lui faisant observer le mouvement qui s'opérait parmi les convives de l'Ours-Blanc, annonçant selon toute apparence que le festin allait commencer.

En effet le chef commençait à verser le contenu des chaudières dans les gamelles de bois que chaque invité avait eu soin d'apporter avec lui, quand arrivèrent Margaret et l'Etoile-du-Soir suivies de près par les jeunes filles.

La hutte de l'Ours-Blanc n'étant pas assez vaste pour contenir tous les assistants, le festin avait lieu en plein air, éclairé seulement par les feux dispersés de distance en distance sur l'immense espace occupé par les habitants des deux bourgades réunies.

Malgré l'obscurité douteuse des courts jours de l'automne, le Ramier reconnu à la lueur tremblante des feux du festin les quatre femmes se glissant furtivement sur des nattes tendues par lui dans un lieu où il savait ne pas être troublé par la grossière sensualité de ses compagnons.

L'Ours-Blanc errait à travers cette forêt humaine en proclamant les noms des gibiers qui remplissaient les chaudières, les distribuant suivant le goût de chaque individu.

On sait que les sauvages en cette circonstance préféreraient mourir sur place plutôt que de ne pas épuiser la portion qu'on leur a servie, et le plus estimé alors est celui qui peut surpasser les autres par sa gloutonnerie.

Les chasseurs, revêtus des dépouilles sanglantes des animaux qui faisaient les frais du repas, formaient un groupe bizarre à l'une des extrémités de la place. Il était facile de reconnaître le héros de l'expédition, à l'accoutrement belliqueux qui signalait le remarquable exploit accompli par sa bravoure.

Les épaules recouvertes d'une peau d'ours et les cheveux soigneusement graissés où se balançait coquettement une plume d'aigle ; ainsi se distinguait le loup-cervier du milieu de ses compagnons.

Lui seul avait su attaquer et vaincre l'animal terrible dans la fourrure duquel il se drapait avec orgueil.

C'était un spectacle étrange que cet amas confus d'hommes revêtus de peaux de toute espèce avec leurs figures bigarrées et leurs cheveux crépus ruisselants de graisse, le tout éclairé par ces clartés fantastiques disséminés sur tous les points de l'assemblée de manière à éclairer tous les convives.

Affamés par un long jeûne, les chasseurs vidèrent avec avidité le contenu des chaudières, ce qui leur valut les éloges qu'on décerne en cette occasion aux plus intrépides mangeurs. Le Ramier ne prit point part aux festins s'occupant avec son père à faire distribuer les viandes et se hâtant de revenir auprès d'Aurore aussi souvent que le lui permettait l'exercice de ses fonctions.

Fleur-des-Champs transfigurée, radieuse, oubliait auprès de René les prédictions de la sorcière, sa noire mélancolie l'avait quittée, elle se sentait plus confiante dans l'avenir depuis que le Ramier elle se sentait placée entre elle et son ennemi Kiotsacton ; il lui semblait s'était moins redoutable quand un ami aussi puissant que le fils de l'Ours-Blanc tendait la main à René.

Quand les provisions furent épuisées, plusieurs de ceux qui prirent part à ce repas, écrasés par la fatigue causée par la consommation immédiate d'une aussi grande quantité de viandes, se livrèrent au repos ne pouvant se mêler aux divertissements qui exigent la souplesse et la légèreté des mouvements.

Les plus alertes donnèrent le signal de la danse qui se continua avec frénésie jusqu'au matin. Le Loup-Cervier, malgré ses excès précédents, s'élança un des premiers parmi les danseurs tenant la main de Fleur-des-Champs à laquelle il s'était empressé d'offrir la première invitation. Elle le suivit dans ses évolutions vertigineuses avec une impatience fébrile, se hâtant d'exécuter la tâche qu'on lui avait imposée pour retourner auprès de René.

La danse terminée, Aurore rappela sa compagne et le Loup-Cervier, ne pouvant se rapprocher de la jeune fille entourée de ses amis, prit le sage parti de s'éloigner pour jouir de quelques instants de repos.

Fleur-des-Champs ne vit plus rien de ce qui se passait autour d'elle, tout disparût à ses yeux, René seul était là, oubliant lui aussi le monde entier auprès de cette enfant à la quelle il eût voulu consacrer sa vie. Ils ne virent pas dans l'ivresse de leur bonheur, le regard sombre de Kiotsacton lancer des éclairs sinistres sur son rival ; les imprévoyants, ils ne soupçonnaient pas les fureurs sataniques qui germaient dans la tête de leur mortel ennemi, et Fleur-

des-Champs crût s'éveiller d'un rêve en entendant la voix de Kiotsacton l'inviter à la danse qui commençait.

Elle pâlit visiblement n'osant ni le suivre, ni rejeter sa demande ; il vit son hésitation, et son front se contracta d'une manière terrible. Mais le Ramier avait tout compris et pour prévenir une explosion dangereuse il fit signe à Fleur-des-Champs d'obéir. Elle se leva aussitôt, encouragée par le regard protecteur de son ami qui la suivit avec Aurore afin de la rassurer par sa présence.

Le Ramier ne pût empêcher le fils de Teharrogen de causer avec sa danseuse qui ressentait un vage malaise en écoutant ses récriminations amères :

La fille d'Ononkouaia, lui disait-il, rejette l'amour de Kiotsacton, elle le néglige comme un chien et se rit de sa tendresse avec le visage-pâle ; elle n'a pas vu L'œil-d'azur se pencher avec amour vers la blanche Aurore qui lui semble plus belle que Fleur-des-Champs parce qu'elle ressemble aux vierges de son pays.

La jeune fille se sentit vivement blessée par cette suggestion infernale et le serpent jaloux s'insinua un instant dans son cœur. Elle sourit amèrement en s'examinant avec dédain, tandis qu'une larme brûlante mouillait sa paupière. Il a raison, pensa-t-elle, la fille du sauvage Ononkouaia est indigne de l'amour d'un blanc ; c'est de la folie ! je le savais bien, moi, qu'Aurore avec son teint de neige me ravirait son cœur ! Oh ! je voudrais être Aurore, la petite fille du planteur de la Virginie !

Toutefois la perfide insinuation de Kiotsacton ne fit que traverser l'esprit de Fleur-des-Champs, elle eût à peine le temps de formuler cette pensée envieuse, qu'elle s'arrêta honteuse à la vue de son amie qui, souriante et sereine, lui indiquait du geste la place où elle avait laissé René.

Le dard aigu de la jalousie retomba inoffensif, car le regard expressif du jeune médecin, fixé sur Fleur-des-Champs rendit inutile le trait acéré enfoncé par la main habile de son audacieux rival.

Kiotsacton continuait ses accusations haineuses contre le visage-pâle, disant qu'il avait jeté à Fleur-des-Champs un maléfice dont elle mourrait bientôt, si elle ne recourait pas à la puissance magique du jongleur. La jeune fille ne l'écoutait plus, elle songeait, se reprochant le mouvement d'injuste défiance à laquelle elle s'était livrée. Il n'osa la suivre quand elle s'éloigna avec Aurore, mais son œil fauve s'illumina d'un éclat étrange et ses lèvres contractées se détendirent sous un éclat de rire diabolique :—Chien de Français, murmura-t-il entre ses dents serrées par la colère, ta vie maudite me paiera cet injurieux amour !

Nul n'entendit l'imprécation menaçante du sombre Kiotsacton et la joyeuse réunion se dispersa au lever du jour dans toutes les cabanes ouvertes à une fraternelle hospitalité.

CHAPITRE XI.

La caravane se remit en marche le lendemain par une magnifique journée d'automne, Margaret et sa fille conduisirent leurs amis à une demi-lieue d'Onongiouré. Les quatre femmes marchèrent silencieusement sur les feuilles sèches, l'œil humide, le front pensif, écoutant cette voix mélancolique qui soupire dans l'âme au moment des adieux.

La vie est ainsi faite : nos joies s'en vont avec l'ami qui semble emporter avec lui une partie de nous-même, car toutes nos pensées les plus intimes lui appartiennent, il a pénétré avec nous dans ce sanctuaire où gisent pêle-mêle les fantômes de toutes les félicités, de toutes les douleurs entassées dans le secret de notre existence. Et ne fût-ce que pour peu de temps, quand il faut secouer cette douce chaîne, rompre ces épanchements de l'amitié avec l'être qui nous comprenait le mieux, la vie retombe sur nous de tout son poids et il semble que le cœur va se briser.

L'heure de la séparation approchait, l'on était au lieu fixé pour les adieux, la blanche d'Onongiouré, secouant sa rêverie dit à sa fille : " Il est temps. " A ces simples mots, les voyageurs, par une sorte d'instinct machinal, se laissèrent glisser au pied d'une érable dont les rameaux au feuillage doré formaient en s'inclinant un abord charmant.

C'est là que Fleur-des-Champs, refoulant les sanglots qui grondaient sourdement dans sa poitrine, offrit à sa compagne le don précieux de l'amitié, humble et symbolique souvenir de sa nouvelle croyance en un Dieu mort sur la croix.

—Tiens, ma sœur, dit-elle en lui présentant le crucifix retrouvé sur la tombe du Huron, c'est l'image de mon Dieu, garde-le toujours avec toi ; elle te parlera doucement quand ton cœur sera malade. Oh ! tu l'aimeras ce Dieu si bon, que les méchants ont fait mourir, et comme moi, tu pleureras quand la robe noire t'appraendra ce qu'il a souffert pour nous. Viens me retrouver bientôt, le Ramier a promis à René d'abandonner les manitous de son enfance, Ondesson lui dira de t'aimer toujours et tu seras heureux

comme les enfants de la prière qui ne se séparent jamais quand ils ont juré devant une robe noire de s'aimer toujours.

Aurore saisit avec reconnaissance ce gage d'immortelle espérance qu'elle désirait ardemment, n'osant cependant le demander à Fleur-des-Champs qui semblait y attacher un grand prix, elle le suspendit à son cou en le couvrant de baisers. " Nous irons à Gandawagué, balbutia-t-elle quand la lune aura éclairé deux fois les branches dépouillées, où gémissent les vents d'automne. Aurore apparaîtra et sa sœur avec les premières neiges."

Au même instant, un hibou perché sur la cime de l'érable, agita ses ailes sombres en tournoyant plusieurs fois au-dessus des femmes tremblantes, après avoir fait entendre un cri sinistre.

Fleur-des-Champs y répondit par un sanglot déchirant, et passant son bras autour du cou de son amie, elle prononça tout bas le nom de René. Un second cri de l'oiseau retentit dans la forêt silencieuse, Margaret se leva frémissante et l'Etoile-du-Soir toujours calme et résignée, observa que le soleil baissait rapidement.

— Oui, répondit Margaret, le soleil aura fini sa course et l'étoile brillera dans le ciel bleu, quand mon cœur se demandera avec inquiétude si sa sœur n'est pas encore de retour au village.

Ce fut le signal du départ et lorsque L'étoile-du-Soir fit son adieu à sa belle-sœur, celle-ci soupira tristement mettant une main sur son cœur comme pour lui faire comprendre que désormais toutes ses espérances étaient là, et sa figure bouleversée par une puissante émotion prit une expression mourante.

Aurore essuya les pleurs de sa compagne avec ces touchantes paroles qui puisent leur éloquence à la source pure des sentiments généreux. " Ne crains pas, dit-elle en s'arrachant de ses bras, le Ramier aime le visage-pâle, et il veille sur lui." En s'éloignant avec sa fille, la blanche d'Onongiouré se retourna plusieurs fois pour apercevoir encore sa belle-sœur dont l'aspect réveillait en elle tout un passé.

Quand Fleur-des-Champs se mit en marche avec L'étoile-du-Soir, presque tous ceux qui formaient partie de l'expédition étaient de retour à Gandawagué ; seuls quelques voyageurs attardés, au nombre desquels se trouvaient René et le père Jogues, demeuraient en arrière.

Ils s'entretenaient des belles qualités du Ramier et de leurs légitimes espérances touchant sa conversion prochaine, le vent soufflait sur ces géants solitaires, qui semblaient emprunter à la nature humaine son âme et sa voix. Les deux touristes, après avoir longuement conversé, s'interrompirent pour réciter le chapelet.

Et priant alternativement, ils s'avancèrent sans défiance à cet endroit où s'étaient achevées les souffrances des Hurons chrétiens, lorsque sans qu'ils eussent entendu aucun bruit de pas, le fer d'une hache, brillant tout à-coup dans l'obscurité, s'abaissa sur la tête de René qui tomba lourdement sur le sol en poussant un cri étouffé. Le missionnaire tomba à genoux croyant sa dernière heure arrivée, mais le meurtrier lui cria : "Relève-toi, je n'ai pas le droit de te tuer, car tu appartiens à une autre famille." Et sûr de son crime, il disparût aussitôt s'enfonçant dans les profondeurs de la forêt.

A ce cri d'agonie répété par l'écho, deux femmes répondirent en se précipitant vers le mourant étendu sur son lit de feuilles mortes ; c'était Fleur-des-Champs et l'Etoile-du-Soir qui suivait sans le savoir le même sentier qu'eux pour se rendre à la bourgade, arrivaient au moment où René tombait frappé par une main invisible.

A la voix de Fleur-des-Champs, le blessé ouvrit faiblement les yeux et quelque chose comme un sourire passa sur ses lèvres blanches. Ne pouvant articuler aucun son avec sa langue déjà paralysée par les convulsions de l'agonie, il tendit une main à la jeune fille et de l'autre lui montra le ciel avec une expression indéfinissable d'espérance et d'amour. Elle comprit cette pensée muette et déposant un baiser ardent sur le front déjà glacé du mourant, elle murmura à son oreille : " Au revoir, René, j'irai bientôt." Sa figure déjà voilée des ombres de la mort, s'illumina d'un rayon fugitif, la vie s'éteignait en lui, et la main que Fleur-des-Champs pressait entre les siennes appartenait à un cadavre.

Aidé de l'Etoile-du-Soir, le père Jogues construisit à la hâte une espèce de brancard pour transporter les restes sanglants de René, à la cabane d'Ononkouaia, ne voulant pas exposer son cadavre à devenir la proie des oiseaux voraces.

Un calme effrayant avait succédé au violent désespoir de Fleur-des-Champs, elle se leva pour les suivre, droite et silencieuse, comme si elle n'eût rien compris du spectacle douloureux auquel elle assistait avec une étrange indifférence.

Elle frissonna pourtant en entendant pour la troisième fois le croassement lugubre du hibou averti par ses instincts féroces de la présence du cadavre.

La mort de René ne souleva aucune réclamation de la part de ses bourreaux, nul ne chercha à reconnaître le meurtrier, et le jeune Français, déposé dans un cercueil d'écorce, fut inhumé par les soins du père Jogues dans un petit coin de terre où ils avaient souvent priés ensemble.

Une croix de bois s'élevait sur un petit tertre de gazon à la place où dormait René, ainsi l'avait voulu Fleur-des-Champs qui y pas-

sait des jours entiers en proie à un morne abattement. Ononkouaia la suivait de loin, n'osant ni la troubler dans ses méditations douloureuses, ni la contrarier dans l'obstinatiou machinale qu'elle mettait à s'y rendre malgré les rigueurs de la saison.

Elle semblait avoir perdu le sentiment de l'existence, toutes ses facultés étaient absorbées par une pensée fixe. En vain le Père Jogues essaya de la rappeler à la réalité de sa situation en évoquant le souvenir de René par des paroles touchantes afin d'arracher des larmes à ce désespoir muet, tout fut inutile.

Comme si elle n'eut put saisir le sens véritable des paroles qu'on lui adressait, des sons arrivaient vagement à son oreille sans frapper l'intelligence dont l'égarément se révélait à travers cette torpeur malade.

La secousse était trop violente pour cette organisation fortement remuée par les continuelles émotions d'un amour sans cesse torturé par les plus cruelles appréhensions.

L'âme était profondément attristée, toutes les puissances vitales de cette florissante jeunesse s'étaient tournées contre elle, semblables à ces effrayantes convulsions de la nature, qui ne laissent après elles que cendres et que ruines. Son existence était liée à celle de René par ces chaînes invisibles que la mort ne peut briser, sa raison ne survit pas à ce désastre, elle s'ensevelit vivante sous les ruines de son bonheur.

Un seul souvenir, obstiné et vivace surgissait dans les chimères de son imagination, le dernier regard du mourant revenait continuellement à sa mémoire ; alors, se penchant, comme si René eût été là et qu'il eût put l'entendre, elle répétait : j'irai, j'irai !

Cependant sa faiblesse augmentait de jour en jour et son corps épuisé refusa d'obéir à ses étranges caprices ; et la malade, ne pouvant accomplir son pèlerinage accoutumé, tomba dans une léthargie apparente ; ne sortant presque jamais de ce demi-sommeil qui portait le désespoir dans l'âme d'Ononkouaia.

Ses relations amicales avec les blancs l'avaient grandement promis aux yeux des siens ; seul avec le missionnaire dans sa hutte déserte, il combattait de toute la force de sa longue expérience, l'influence de ce mal étrange qui consumait les jours de sa fille.

L'Etoile-du-Soir et l'Oiseau-Bleu étaient les seuls amis qui lui fussent restés fidèles dans l'infortune ; mais cette femme pleine de résignation et de dévouement se soumettait aux exigences de sa situation. La vieille mère de Kiotsacton attaquée d'une maladie mortelle, réclamait également son temps et ses soins. Incapable de rendre le mal pour le mal et d'ailleurs inspirée par les chari-

tables motifs de la divine religion dont le Père Jogues lui offrait à la fois le précepte et l'exemple, l'Etoile-du-Soir se prêtait à toutes les fantaisies de la malade avec une bonté qui parut la toucher.

L'Etoile-du-Soir désirait en secret être admise au nombre des enfants de l'Eglise, mais il lui fallait pour cela abandonner Téheriogen et la malheureuse femme hésitait toujours avant de prendre une détermination quelconque, craignant de soulever le ressentiment de son mari par une brusque séparation dans un moment où la paix régnait à l'intérieur.

Toujours faible et indécise la pauvre âme ne trouvait aucun repos nulle part; cependant l'on eut dit que le ciel se chargeait d'écarter le dernier obstacle, la première femme de Téheriogen vieille et infirme tomba dangereusement malade. L'Etoile-du-Soir lui procura les secours temporels et spirituels qu'exigeaient à la fois l'âme et le corps et par ses soins le père Jogues fut appelé plusieurs fois et la mère de Kiotsacton s'éteignit paisiblement.

Kiotsacton n'avait pas reparu depuis la mort de Réné. C'était à la fin de novembre : Ononkouaia triste et solitaire veillait à la lueur du feu brillant qui s'élevait dans la cheminée de sa cabane et surveillait Fleur-des-Champs qui semblait reposer tranquillement.

Tout-à-coup, sans que son père n'eut rien entendu, elle se leva en sursaut debout et droite sur son séant en poussant des cris affreux : "le voici ! le voici, criait-elle ! malheur à moi, sa hache est tombée sur ma tête, il m'a frappée," et portant la main à son front, comme si elle eut éprouvé une douleur aigue, elle s'agitait dans une violente convulsion en fixant ses yeux hagards dans la direction qui conduisait à la hutte de Téheriogen. "Père, ne vois-tu pas le serpent noir, c'est lui qui m'a fait cette blessure, entends-tu ? c'est le Serpent Noir qui a tué ta fille," et la pauvre enfant continuant à donner des signes d'une mortelle frayeur, débitait avec volubilité des incohérences qui révélaient le désordre de son imagination obsédée par une horrible vision.

Ononkouaia ne savait comment apaiser cette crise subite. Jusque-là, la malade, dont la faiblesse était extrême, s'était renfermée dans une immobilité absolue, et cette réaction soudaine qui se manifestait dans l'état de sa fille le trouva sans ressource.

Après un quart d'heure environ de lutte et d'efforts convulsifs, la jeune fille épuisée retomba sur son séant en respirant bruyamment. Le père Jogues entra, la femme de Téheriogen venait de mourir et Kiotsacton était arrivé au moment où elle expirait.

Ononkouaia raconta au missionnaire ce qui s'était passé ; Fleur-des-Champs avait deviné la présence du meurtrier, c'était à son

approche qu'elle avait éprouvé les atteintes de cette crise subite dont les causes étaient inconnues à son père.

Une somnolence tranquille succéda à cette exaltation momentanée, et la nuit s'écoula sans emmener aucun changement notable dans la maladie de Fleur-des-Champs.

Le matin elle parut mieux, sa raison devint lucide par intervalle, elle appela Ononkouaia pour s'asseoir sur ses genoux comme autrefois ; elle supplia aussi le père Jogues de rester près d'elle disant qu'elle se trouvait mieux quand il était là.

Son père se réjouit de ce retour inespéré à la raison, il crut à un mieux réel et l'espoir rentra dans son cœur ; il se flatta même d'avoir retrouvé sa fille.

Il était cinq heures de l'après-midi, une réaction favorable s'était fait sentir toute la journée dans l'état de Fleur-des-Champs ; mais elle étaient maintenant retombée dans son assoupissement habituel ; à sa figure d'une pâleur livide, à son regard brillant d'un éclat fiévreux, il était facile de voir que le mal reprenait son empire.

Elle paraissait endormie et la surprise d'Ononkouaia fut grande quand Fleur-des-Champs, se levant avec impétuosité comme la veille, porta la main violemment à son front en s'écriant : le voici ! le voici ! et montra les mêmes symptômes de terreur avec des convulsions plus fortes encore. Ononkouaia se retourna, l'audacieux Kiotsacton franchissait le seuil de sa cabane ; il s'effaça aussitôt, car d'un geste irrité le chef lui fit signe de s'éloigner, mais il n'était plus temps, la victime se tordait dans les convulsions de l'agonie.

Le père Jogues s'approcha d'elle un crucifix à la main : " Mon enfant, dit-il, votre divin maître a pardonné à ses bourreaux, il faut pardonner le mal qu'on vous a fait."

Elle s'empara du crucifix et sembla se calmer, sa figure prit une expression paisible et sereine et quand le missionnaire agenouillé prononça en appuyant sur chaque mot, ces belles paroles de l'oraison dominicale : pardonnez-nous comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensé, elle inclina la tête en signe d'assentiment.

Le mal était sans remède et la fille d'Ononkouaia pardonnait au pied de la croix la blessure dont elle mourait !

Le ministre de Dieu récita les prières des agonisants auprès de la mourante dont la respiration devenait de plus en plus pénible ; Ononkouaia assistait à cette agonie le cœur déchiré, et le vent qui pleurait au dehors mêlait ses gémissements aux sanglots du malheureux père.

Fleur-des-Champs se souleva encore une fois avec effort, sa lèvre s'entrouvrit pour sourire et sa voix murmura faiblement : " j'y vais

Réné ! j'y vais !” et sa tête retomba, le crucifix s'échappa de ses mains, tout était fini, la fiancée du guerrier blanc s'était envolée. Le cri du hibou annonça minuit, mais Fleur-des-Champs ne frissonna plus, elle reposait pâle et froide sur sa couche funèbre.

Aurore revint avec les premières neiges, comme elle l'avait promis à sa compagne, et son cœur se serra douloureusement quand passant par les sentiers que Fleur-des-Champs lui avaient indiqués pour rentrer à Gandawagué, elle aperçut une croix se détacher sur la blancheur de la neige, à la place même où la fille d'Ononkouaia devait aller chaque jour à sa rencontre.

“ Il est trop tard, murmura l'heureuse fiancée en se retournant avec tristesse vers son compagnon, nous ne les verrons plus.

“ Ils reposent dans la paix du Seigneur, le berceau de leur amour était le tombeau, et ce que la jalousie et la haine voulaient séparer pendant la vie, la tombe l'a réuni à jamais.”

Les barbares n'osaient pas profaner ce signe de salut implanté dans leurs antiques forêts, une croyance superstitieuse les éloignait de ce lieu qu'il disait hantés par les fiancés d'outre-tombe. L'ombre de Fleur-des-Champs revenait, disait-on, chaque nuit pleurer sur la tombe du guerrier blanc.

Le Ramier apprit de la bouche du missionnaire tous les détails de cette sanglante tragédie. En vain ses lèvres tremblantes d'indignation articulaient des mots sinistres : mort et vengeance ! Aurore l'avait dit, il était trop tard, les victimes appartenaient à la tombe et le meurtrier ne reparut jamais.

Le Ramier et sa compagne passèrent la saison des neiges auprès du malheureux Ononkouaia ; quand ils s'éloignèrent de Gandawagué, ils étaient chrétiens et la robe noire avait béni leur union.

Les heureux de ce monde, ceux à qui le bonheur avait souri, car la voix du cœur s'était élevée en même temps que celle du ministre de Dieu pour leur dire de s'aimer toujours, n'oublièrent pas ceux qui dormaient sous la terre glacée.

Unis dans une même croyance, ils accomplirent souvent un pieux pèlerinage à la tombe ignorée pour y déposer la sympathique offrande de la prière et du souvenir.

Le Père Jogues demeura encore près d'une année à Gandawagué, en butte à la malveillance et aux soupçons haineux des indigènes. Le crédit d'Ononkouaia baissait insensiblement, son autorité décroissait avec ses forces, l'infortune attire le mépris des hommes ; pour être puissant et respecté il faut être heureux.

L'époux désolé, le père malheureux, ne cherchait plus à recon-

quérir la place qu'il occupait autrefois parmi les siens, il dépéris-sait lentement n'ayant plus qu'une seule ambition sur la terre, conserver les jours du père Jogues.

Toutes ses actions tendaient à ce but, il ne craignait pas pour cela de s'exposer aux railleries et aux mépris, mais ses efforts furent impuissants à conjurer l'orage. La perte du missionnaire se tra-mait dans l'obscurité, le commandeur Hollandais le fit avertir se-crètement qu'une chaloupe serait à sa disposition dans le cas où il voudrait profiter de ce moyen de salut pour arriver à un vaisseau mouillé au milieu de la rivière. Le père Jogues, dit l'histoire, de-manda quelques minutes de réflexion afin de peser dans sa cons-cience les conséquences de sa démarche par rapport au service de Dieu. La mort était inévitable, il comprit qu'il valait mieux ne pas s'exposer inutilement, sachant qu'il serait plus agréable à Dieu en conservant cette vie avec laquelle il pourrait encore faire quel-que bien.

Après avoir réfléchi, le bon missionnaire prit congé de son fidèle Ononkouaia qui le reconduisit, à la faveur de la nuit, jusqu'à l'embarcation.

Le lendemain on s'aperçut de sa fuite et ses bourreaux furieux le cherchèrent sans pouvoir le trouver ; les Hollandais parvinrent à les apaiser par des présents.

Après bien des délais et des contre-temps fâcheux, on put lui procurer les moyens de retourner en Europe, il arriva à Rennes en 1654 tout disposé, ajoute l'histoire, à reprendre le chemin de ses chères missions du Canada.

L'infatigable serviteur de Dieu revint en effet et fut choisi pour aller en ambassade chez les Agniers.

Il fut bien accueilli à Onongiouré où s'assemblait les députés des cinq cantons, y trouvant dans de merveilleuses dispositions tous les chrétiens qu'il avait eu le bonheur d'amener à Dieu.

L'Etoile-du-Soir, pleurant de joie et de tristesse, accourut vers la robe noire ; Ononkouaia n'était plus, il était mort peu de temps après le départ du missionnaire, et son fils l'Oiseau-Bleu avait suc-combé sous les atteintes d'une fièvre maligne.

Aurore et le Ramier se montrèrent pleins de dévouement pour le bon Père à qui ils devaient la plus grande part de leur bonheur. Connaissant la cruauté et l'inconstance de leurs compatriotes, ils lui conseillèrent de s'éloigner au plus tôt.

Mais la noble victime était désignée depuis longtemps, le ciel voulait récompenser ses travaux apostoliques par le martyr. Choisi

pour une seconde ambassade à Agnier, le père Jogues écrivait à un de ses confrères : " Le cœur me dit que si j'ai le bonheur d'être employé à cette mission, j'irai et ne reviendrai pas, et je serais heureux si le Seigneur voulait achever le sacrifice où il a commencé."

L'inspiration de son cœur ne le trompa pas et son vœu le plus ardent fut accompli : la hache du perfide Agnier tomba sur sa tête en arrivant à Gandawagué, qui devint le sépulcre du bienheureux missionnaire, après avoir été le théâtre de ses combats et de ses victoires.

Mlle. CHAGNON.

FIN.

VOYAGE D'IBERVILLE.

Journal du voyage fait par deux Frégattes du Roi, *La Badine*, commandée par M. d'Iberville et *Le Marin*, par M. E. Chevalier de Surgères, qui partirent de Brest le vendredi, 24 octobre 1698, où elles avaient relâché, étant parties de Larochele, le 5 septembre précédent. 1

Le vendredi, 24 octobre 1698. — Nous levâmes l'ancre de devant Brest à 7 heures du matin, *La Badine* ayant tiré le coup de partance à 6 heures et demie, quand nous avons été hors du goulet, nous rencontrâmes quatre vaisseaux de guerre *L'Eclatant*, *L'Oiseau*, *la Dauphine* et *L'Hercule*, c'était l'escadre de M. de Caët Logon, chef d'escadre qui a envoyé sa chaloupe à bord de la *Badine* qui lui a tiré sept coups de canon quand elle a débordé. M. de Caët Logon lui en a rendu 5 ; nous avons fait gouverner à l'ouest, quart de sud-ouest pour nous élever de *Basfroid* (de babord) ; sur les cinq heures du soir du même jour, nous avons relevé ouessant qui nous restait 7 lieues au nord nord-est ; j'ai pris mon premier point qui est par 18

1 Dans le manuscrit du voyage de M. d'Iberville que j'ai copié, il y avait deux marges : dans celle de gauche se trouvaient des notes explicatives au crayon ; dans celle de droite les divisions de chapitre. Je n'ai fait qu'une seule marge ; les divisions de chapitre y sont écrites en lettres droites et les notes sont désignées par une astérisque. — (*Note du copiste de la Revue.*)

(Note au crayon placée au commencement de l'ouvrage, sans être signée.)

Ce mémoire est d'un officier du *Marin*, comme quelques pages le font présumer, peut-être de M. Surgères, lui-même, je ne sais. Ce manuscrit sur lequel j'ai fait transcrire cet exemplaire n'étant lui-même qu'une copie de l'original et ne portant aucune signature, M. Papineau conclut sans doute de là que si quelques mots sont peu nets, il faut en rapporter la faute sur le premier copiste ; — j'aurais voulu avoir plus de temps, j'aurais au moyen d'autres documents que je possède, éclairci quelques-unes de ces obscurités, j'aurais même complété certaines parties par d'autres détails interposés, — mais M. Papineau est si pressé que c'est à peine même si on peut suivre le précepte. "Hâtez vous lentement." — (*Note du copiste de la Société Littéraire et Historique.*)

degrés 12^m de latitude nord-est 10⁴ 40^m de longitude, j'ai fait depuis ce temps-là le sud-ouest d'un vent de nord-est, beau frais accompagné de quelques petits grains qui halaient les vents à l'est ; sur le matin, nous avons eu connaissance de huit navires qui sortaient de La Manche qui faisaient le sud sud-ouest pour reconnaître le Cap Finistère, j'ai cinglé au sud-ouest depuis les quatre heures du soir jusqu'à midi.

Le mercredi, 29, nous eûmes connaissance de deux navires qui forçaient de voile sur nous que nous primes pour des *Salline* ; sur les dix heures nous avons arboré pavillon de signal pour la *Badine* qui nous a attendu, quelque temps après ces deux navires ont fait partir au sud ; une heure après, nous avons eu connaissance d'un autre qui faisait la même route ; à 3 heures après midi nous avons averti la *Badine* que nous n'osions forcer de voile, parceque nous faisons quatre pouce d'eau par horloge.

Le jeudi, 30.—Les vents ont varié depuis l'ouest jusqu'au nord gros, sur les 7 heures du soir nous avons vu un feu qui était à ce que nous crûmes le petit traversier de qui l'amarre avait rompu deux jours auparavant, le matin nous n'avons pu voir que le grand, le commandant a arboré le pavillon rouge, nous l'avons rangé sous le vent, il nous demanda quand nous avions perdu de vue le petit traversier, nous lui répondîmes que nous avions vu le 11 un peu au vent à nous immédiatement, après un grain où il a venté beaucoup, et plu et fait des éclats de tonnerre, il nous a demandé notre longitude, nous lui avons dit 4^a, il a arrivé vent arrière au sud, sud-ouest pour voir s'il ne le trouverait pas, après avoir cinglé quelque temps il a mis au plus près.

Le lundi, 3 novembre.—Sur les six heures du matin nous avons mis notre navire à la bande pour le visiter à bas bord qui faisait un peu d'eau quand la mer était haute pour une cheville des haubans, à midi nous avons eu un bâtiment à la vue au vent à nous que nous avons pris pour notre traversier ; sur les quatre heures, nous reconnûmes que ce n'était pas lui.

Le mardi 4, sur les quatre heures du matin, nous eûmes connaissance de Porte Sante de Madère qui nous restait à l'ouest sud-ouest.

Le vendredi, 7.—Nous passâmes entre Porte Sante et Madère.

Le samedi, 8.—Madère nous restait au sud-est quart de sud environ dix lieues.

Le mercredi, 19.—Nous passâmes le tropique du cancer à huit heures du soir.

Le jeudi, 20.—Sur les 9 heures et demi, on fit la cérémonie.

Le mardi, 2 décembre.—Nous vîmes la terre de l'est de St. Domingue.

Le mercredi 3.—Nous eûmes connaissance du Cap ¹ nous rangeâmes la côte.

Le jeudi 4.—A 7 heures du matin, nous étions par la traverse de Léogane, nous mouillâmes à 4 heures et demi après-midi au Cap Français, le major nous dit que M. Ducasse gouverneur, nous avait attendu longtemps qu'il était au port de Paix, à quatorze lieues de là.

Le vendredi 2, on lui envoya le traversier avec M. Desourdy pour l'amener.

Le mercredi 10.—Le traversier revint, M. Desourdy nous dit que M. le Gouverneur était malade.

Le Jeudi 11.—Nous aperçûmes le *François* et le *Wesp*, le même soir M. de Grucy, enseigne du François, coucha à notre bord, il partit à 2 heures avec le pilote de la *Badine* pour aller faire entrer le François, il entra à deux heures après-midi, à même jour le *Wesp* qui ne le suivait pas assez près toucha sans se faire cependant peine.

Le dimanche 14.—Nous débouchâmes pour aller au port de paix, les quatre chaloupes du vaisseau du roi remorquèrent notre vaisseau hors de dangers à quatre heures du soir, nous arrivâmes au port de Paix; en sortant du cap nous vîmes notre petit traversier qui s'était écarté de nous. Un canot du port de Paix vint à nous pour montrer le mouillage croyant que nous ne le savions pas à cause que nous avions tiré un coup de canon, un peu avant que d'arriver. M. L'Esquelet, lieu-tenant de la *Badine*, et M. Sauval furent voir M. le Gouverneur qui les reçut fort bien, leur promit toute sortes de secours. Aussitôt, il écrivit à M. le major du Cap de fournir à M. d'Iberville des volailles et tout ce qu'il aurait besoin, il écrivit aussi à M. de Graft de s'embarquer dans le bord de M. Chateauran pour venir le trouver à Léogane pour faire le voyage avec nous d'autant qu'il connaissait parfaitement la côte, on écrivit aussi à M. de Château pour le prier de venir trouver M. Ducasse qui lui donnerait toute sorte de satisfaction, on envoya un nègre porter ces paquets par terre.

Le mardi 16.—M. Ducasse, gouverneur, s'embarquera à 7 heures du matin, aussitôt nous mîmes à la voile pour Léogane.

Le mercredi 17 au soir.—Nous vîmes un vaisseau, aussitôt on apprêta les canons, mais le calme nous empêcha d'approcher.

Le vendredi, 19 à 9 heures du matin.—Nous mouillâmes à Léogane, tous les principaux de la côte vinrent saluer M. Ducasse à notre bord où ils dinèrent; à 2 heures, il partit avec tous nos messieurs; en débordant on tira 9 coups de canon, les deux vaisseaux

¹ Le mot est en blanc dans l'original.

marchands répondirent de 6 et de 3, on en fit de même à terre ; aussitôt M. Ducasse donna ordre de donner à l'équipage du pain frais, deux fois de la viande par jour, nos officiers furent chez lui ; on fit préparer du bled d'Inde, des hommes nègres, et de toutes les choses nécessaires pour le voyage, en attendant la *Badine* qui faisait faire du biscuit et d'autres choses nécessaires au cap. Les chaleurs, les fruits, les débauches ont causé quelque maladie à bord.

Le mardi 23.—M. Leclerc, écrivain du roi, mourut à terre administré des sacrements.

Le jeudi 25.—Le *François*, commandé par M. le Marquis de Chateaumoran, la *Badine*, le *Traversier* arrivèrent, ils mouillèrent au soir, ils soupèrent au *Marin*, ils nous apprirent que M. Berthier, Comre dans notre escadre, était mort au cap. Le 17, ils amenèrent M. de Grave qui venait faire le voyage avec nous, on nous dit que les Anglais qui avaient dit en Europe qu'ils allaient au Mississipi étaient à Villeproche portabelle.

Le jeudi, premier jour de l'année 1699, à une heure après-midi, nous avons fait porter à toute voile à ouest quart de nord-est d'un vent de nord-est beau frais pour attraper nos navires qui étaient devant nous ; sur les 9 heures du matin, le *François* tira un coup de canon par le travers du petit Goave pour avertir un officier qui y était allé ; sur les six heures du matin, il arriva à bord, nous avons resté en panne jusqu'à huit heures et demi que nous avons fait forcer pour attraper ceux qui étaient devant nous. A 10 heures, M. d'Iberville a envoyé la biscayenne à nippe, pour avertir le petit traversier qu'il avait envoyé pour des rafraichissements. Sur les cinq heures du soir la *Badine* tira un coup de canon pour son traversier et la biscayenne ; toute la journée, les vents ont été variables et calme presque tout plat, nous avons fait porter toujours sur le *François* à petites voiles ; sur les huit à 9 heures du soir le petit traversier a fait tirer un coup de canon pour répondre à la *Badine*, sur le minuit, nous avons mis l'amarre à tribord, à 3 feux, tiré un coup de canon pour avertir le *François* de mettre en travers à cause de la *Badine* que nous avons laissé devant nippe en panne jusqu'à quatre heures du matin d'un petit vent du nord-est que nous trouvant trop proches de la pointe de Caymiques, nous avons largué notre misaine avec nos deux huniers pour nous élever de dessus la terre.

Le vendredi 2, à la pointe du jour, la *Badine* nous demeurait à l'est jusqu'à la vue ; pour le *François*, nous ne le vîmes pas ayant fait servir toute la nuit, la pointe du petit Goave nous demeurait au nord-est quart d'est, ayant fait porter quelque temps sur la

Badine nous reconnûmes son traversier et la biscayenne à la voile qui faisait route pour la *Badine*, sur les 11 heures nous fîmes servir, à une heure après-midi nous fîmes embarquer notre chaloupe. Nous eûmes toute la journée calme, sur les 10 heures les vents sont venus de terre, nous avons gouverné au nord-ouest pour acoster la *Badine*.

Le samedi 3, sur les six heures du matin nous avons relevé la Goave qui nous restait à l'est quart du nord-est 9 lieues et les Caymans du Sud, nous avons vu en même temps le *François* au nord-ouest de nous à la vue; sur les deux heures les vents ont un peu affraichi au nord-ouest; nous avons gouverné à l'ouest nord-ouest, nous avons reconnu le Moulle de St. Nicolas qui nous restait au nord nord-est douze lieues; sur les six heures, nous avons relevé le Cap d'Almarse qui nous restait douze lieues à l'ouest sud-ouest, nous avons montré le feu pendant la nuit par 3 ou 4 fois de peur de nous séparer, nous avons eu les vents de nord-est, de nord nord-est, qui ventaient et calmant par intervalle, nous avons fait petite voile à cause du grand traversier qui ne pouvait nous suivre.

Le dimanche 4, sur les 8 heures du matin le cap Dalmarié nous restait au sud-ouest 12 lieues et le Moulle de St. Nicolas au nord-est quart de nord 12 lieues; la *Badine* était bien derrière nous à cause du grand traversier qu'elle attendait et le *François* était par notre travers; nous aperçûmes que les courants nous avaient entraîné à l'est; toute la journée a été presque calme avec de grandes chaleurs; au soleil couchant nous avons relevé la pointe de l'Est de Cube qui nous restait au nord nord-ouest 12 lieues de la Moulle de St. Nicolas, 12 lieues au nord est. Le cap Dalmarié au sud quart de sud-ouest 10 lieues, dans la nuit les vents ont affraichi au nord-est petit vent, nous avons gouverné à petites voiles à l'ouest nord-ouest.

Le lundi 5 à 6 heures du matin.—Nous étions au sud sud-ouest de la pointe de Cube et au nord nord-ouest du cap de Dalmarié. Le *François* à force de voile est arrivé à nous sous le vent et a mis en travers devant la *Badine* qui a tenu le vent pour lui parler, ensuite il a attendu le grand traversier qui était de l'arrière à qui il a donné une remorque, la *Badine* nous a crié d'en faire autant au petit. Nous avons ensuite forcé à toutes voiles du petit vent de nord-est, nous nous sommes aperçus que les courants nous avaient dérivé au sud à soleil couchant le cap le plus est du port de Palme, nous restait nord-ouest quart d'ouest 1 lieue et la pointe la plus à l'est 12 lieues au nord-est, quart de nord, le milieu de la Baye, directement au nord-ouest et la pointe la plus ouest de l'Isle de St. Domingne au sud est 20 lieues; toute la nuit il a venté de l'est et de nord-est, beau frais, nous avons fait l'ouest quart de nord-ouest.

Le mardi 6 sur les 8 heures du matin nous avons relevé la pointe la plus à l'est de la baie de St. Jacques qui restait au nord-est quart d'est, 6 lieues, et l'autre pointe de la dite baie au nord-ouest quart d'ouest 8 lieues. Sur les dix heures, nous étions par le travers la forteresse qui sont deux tours dans le milieu de la baie au bord de la mer qui paraissent blanches, nous avons fait l'ouest toute la journée; sur les six heures du soir nous relevâmes le cap de feuilles qui nous demeurait entre l'ouest quart de nord-ouest 12 lieues, les vents ont affraichi sur le soir, à l'est nous avons fait toute la nuit ouest sud-ouest pour éviter les caps qui avançaient; sur les quatre heures nous eûmes connaissance de trois navires qui courraient la bande du sud.

Le Mercredi 7, sur les 6 heures du matin la pointe de Porty nous restait au nord-ouest quart ouest distance de 8 lieues et le cap de Levril au nord-est quart d'est 12 lieues, nous avons fait d'un petit vent d'est depuis 6 heures du soir jusqu'à 8 à la même heure 20 lieues ce qui nous fait conjecturer que les courants portent à l'ouest.

Le jeudi 8 sur les 8 heures du matin.—Nous avons relevé la pointe de l'est de la baie de Machenil qui nous restait à l'ouest quart de nord-ouest, 7 lieues; sur les dix heures les vents ont affraichi à l'est quart de sud-est à environ sur les quatre heures du soir la pointe nous restait 2 lieues au nord, au milieu de laquelle il y a de Laves qui partent une demi lieue à l'ouest sud-ouest, nous avons eu connaissance d'un navire qui était sans voile dans la baie. La *Badine* a arboré un pavillon Espagnol; Tout le jour nous avons fait nord-ouest à toutes voiles d'un bon vent d'est, sur les 6 heures du soir nous relevâmes la pointe de Machenil qui nous demeurait au nord nord-est 5 lieues, dans la nuit les vents se rangèrent à l'est quart de sud-est, nous avons fait l'ouest quart de sud-ouest, les vents au sud-ouest pour courir au sud des Isles de Cayman.

Le vendredi 9 Juin.—Les vents ont continués à l'est quart de sud-est, jusqu'à midi, qu'ils ont varié jusqu'au sud, calme, presque sans plat avec de la pluie, ensuite ils sont revenus au sud-est quart d'est, sur les deux heures après midi, nous eûmes les petits caymans huit lieues à l'ouest, nord-ouest de nous qui est une terre qui s'étend 5 lieues sud-est et nord-ouest, dont la pointe du sud est fort basse; nous arrivâmes au nord-ouest pour embrasser sous les vents; sur les six heures du soir nous en étions six lieues par la latitude de $19^{\circ} 40^{\text{m}} 29^{\text{s}}$, depuis le vendredi 9 jusqu'au samedi 10 à midi les vents ont variés depuis le sud jusqu'au sud-ouest, gros vents qui nous ont fait prendre les ris dans nos huniers, nous nous sommes

aperçu par notre hauteur que les courants avaient été entraînés au nord-ouest la route ne nous ayant vallu que l'ouest nord-ouest quatre degrés ouest, sur laquelle nous cingîâmes 30 lieues latitude observée 20^{des} 5^m longitude 192^{des} 44^m, sur le midi nous vîmes un navire qui courait la bande de l'est, à qui la *Badine* arbora pavillon Espagnol.

Depuis le samedi 10 à midi jusqu'au Dimanche 11 à midi les vents ont continué au sud-ouest, gros vents jusqu'à cinq heures du soir qu'ils ont sauté tout d'un coup à l'ouest, nord-ouest, nous arrivâmes Lophe pour Lophe, ensuite nous prîmes les deux autres ris dans nos huniers, quelque temps apres, ils sont venus au nord-ouest et au nord nord-est, gros vents, la mer gronde extrêmement courte. Toutes ces différentes routes n'ont vallu pendant les 24 heures, l'ouest quart de sud-ouest, 2^a sud-ouest fait à la dite route, 17 lieues latitude observée, 19^a 50^m longitude 291^a 46^m.

Depuis le Dimanche 11 à midi jusqu'au Lundi 12, les vents ont varié depuis le nord jusqu'au nord-est, beau temps, nous larguâmes les ris de nos huniers, nous fîmes plusieurs routes qui nous ont vallu selon la hauteur et l'estime le nord-ouest quart d'ouest 3^a plus nord, cinglé 17 lieues latitude observée 20^a 20^m longitude 291^a 11^m.

Depuis le lundi 12 jusqu'au mardi 13 à midi les vents ont continué au nord-est et au nord, nord-est qui ont obligé à prendre les deux ris dans nos huniers, il venait de temps en temps des rafales comme si nous eussions été sous la terre, nous fîmes le nord-ouest latitude 21^a 6^m longitude 290^a 17^m.

Depuis le mardi 13 à midi jusqu'au mercredi 14 la *Badine* a forcé de voile dès le matin pour reconnaître la terre, les vents ont varié depuis le nord nord-est jusqu'à l'est, beau frais, nous courûmes au nord-ouest jusqu'à huit heures du soir, nous arrivâmes lophe. nous mîmes le cap au sud-est, nos deux ris près dans nos huniers. sur les quatre heures du matin nous remîmes à l'autre bord à petite voile, la plupart du temps notre petit hunier brassait au vent.

Le mercredi 14.—Nous forçâmes de voile sur les six heures du matin d'un vent de nord-est, le cap au nord nord-ouest, sur les huit heures du matin nous vîmes la terre qui était le bout de l'est du cap Coriente 10 lieues à nord nord-est de nous, c'est une terre entièrement basse où il ne parait que des arbres, quand on en est seulement trois lieues au large, mais sur laquelle il y a plusieurs montagnes qu'on voit de fort loin, nous arrivâmes au nord-ouest et à l'ouest nord-ouest pour chercher le bout de l'ouest, le dit cap de Coriente qui nous restait sur les 3 heures une lieue au nord nord-est, nous le rangeâmes à cause d'une baisse qui en est à 5

lieues au large, elle paraît comme une Ile, ne voyant que les deux bouts et que la terre qui en est au nord-est si plate qu'on ne voit que des arbres à cause d'un grand enfoncement qui couvre à l'est nord-est de la pointe de l'ouest, du cap, à soleil couchant, il nous restait au nord-ouest quart d'ouest 7 lieues à la même heure Olivier Lagarenne de l'Orient, est mort que nous jetâmes à 7 heures du soir, nous rangeâmes la côte qui court au cap St. Antoine à petite voile, à une lieue près ; sur les dix heures du soir nous mîmes à travers d'un vent d'est le cap au sud, jusqu'à 4 heures du matin que nous arrivâmes Lophe pour Lophe pour mettre l'amarre à tribord, le cap au nord pour chercher le cap St. Antoine que nous vîmes sur les six heures du matin au vent à nous.

Le jeudi 15 au matin.—Le dit cap nous restait au nord quart de nord-est deux lieues, nous le rangeâmes à une lieue près à cause d'un haut-fond qui est à quatre lieues à l'ouest nord-ouest du dit cap au point entre le récif du cap Catache qui fait le commencement du Golfe et du danger ; il n'y a que 25 lieues de passage ; à midi le dit cap St. Antoine nous restait au sud-est six lieues, la route nous valut nord quart d'ouest, d'un vent de nord-est ayant arrêté notre point qui est par 22^e 6^m latitude observée, longitude de 288^e 28^m.

Le vendredi, 16 à midi, jusqu'au samedi, 17, les vents ont varié depuis l'est jusqu'au sud, nous gouvernâmes les 24 heures au nord ; cependant la route n'a valu que le nord quart de nord et les courants nous ayant entraîné au sud-est 10 lieues, latitude observée 23^e 56^m.

Le samedi, 17 jusqu'au dimanche, 18 à midi, les vents ont continué au sud, beau temps, nous fîmes le nord quart de nord-ouest jusqu'à minuit, et le nord nord-ouest jusqu'à midi, fait par l'estime 26 lieues, et la hauteur on a trouvé 21 lieues, ce qui fait conjecturer que les courants continuent de nous traîner au sud-est, la route ne nous a valu que le nord quart de nord-est, latitude observée 27^e.

Le dimanche, 18 à midi, jusqu'au lundi, 19 à midi.—Les vents ont varié depuis l'ouest, sud-ouest, jusqu'au sud, beau temps, nous fîmes le nord, nord-ouest, depuis minuit jusqu'à quatre heures, nous laissâmes notre hunier sur le mat pour attendre le *François* qui était derrière, nous cinglâmes au nord nord-ouest 20 lieues ; latitude observée 25^e 55^m.

Le lundi, 19 à midi, jusqu'au mardi, 20 à midi, même vent, sur les cinq heures, il s'est élevé une brume qui a duré 3 heures, sur les 9 heures du matin, nous sondâmes sans avoir trouvé fond, calme presque tout plat, et s'est élevé presque aussitôt un brouillard au nord-est, où les vents ont sauté tout d'un coup qui nous ont

fait prendre les ris dans nos huniers sans discontinuer jusqu'après midi, la route a valu selon l'estime 26^a 54^m, le chemin 20 lieues.

Le mardi, 20 à midi jusqu'au mercredi, 21 à midi. Les vents ont varié depuis le nord-est jusqu'au sud-ouest, nous fîmes petites voiles avec les deux basses voiles, sur les dix heures du soir, le *François* à mis en travers pour sonder, nous fîmes de même sans avoir trouvé fond, nous mîmes notre grand hunier, les deux ris dedans sur les minuit, le temps s'est couvert avec tonnerre et éclairs continuels qui ont duré jusqu'à 6 heures du matin que nous avons serré notre grand hunier et largué notre grande voile ; quelque temps après les vents ont sauté au sud-est sud, sud-ouest dans un grain tourmenté des vents avec de la pluie à verse qui nous a fait larguer notre misaine et mis en travers à sec, le ciel était si couvert qu'à sept heures, il ne paraissait pas de jour, ensuite les vents ont modéré au sud-ouest et à l'ouest sud-ouest, nous avons fait servir avec nos basses voiles, la mer un peu grande, la mer n'a vallu que le nord quart de nord-ouest 99 lieues ; latitude observée, 28^a 32^m.

Le mercredi, 21 à midi jusqu'au jeudi, 22 à midi. Les vents ont été ouest sud-ouest jusqu'à cinq heures du soir que nous arrivâmes laphes pour laphé, un vent d'ouest, et de nord-ouest, toute la nuit, il a été si calme que le navire avait de la peine à gouverner, sur les trois heures du matin nous remîmes à l'autre bord ; les vents étant revenus au sud-ouest, nous fîmes plusieurs routes qui n'ont vallu que le nord, cinglé 3 lieues, latitude estimée 28^a 38^m.

Le jeudi, 22 à midi jusqu'au vendredi, 25 à midi. Les vents ont régné au sud-est, à soleil couchant nous mîmes en travers pour sonder sans fond, sur les 10 heures du soir nous resondâmes par 170 brasses d'eau, fond vase avec un peu de sable fin, sur les 3 heures du matin, nous retournâmes l'amarre à bas bord et portâmes toute la nuit le feu à cause de la brume qui était fort épaisse, nous restâmes en travers toute la nuit ; sur les 6 heures du matin, *M. d'Iberville* a fait chasser les traversiers que nous attrapâmes quelque temps après, depuis 6 heures du matin, les vents ont varié depuis l'ouest nord-ouest jusqu'au nord, qui n'ont pas duré, toutes les routes durant les 24 heures n'ont vallu que le nord quart de nord-ouest, nous sondâmes 60 brasses d'eau, même fond vase, sable fin, fait 20 lieues, latitude estimée 29^a 38^m.

Le vendredi, 23 à midi jusqu'au samedi 24.—Les vents ont été nord, nord-ouest, petit vent sur les deux heures, nous sondâmes 40 brasses fond de sable gris mêlé de vase ; sur les 3 heures, 35 brasses fond de sable gris, un peu plus gras avec de petits coquillages ; à quatre heures 10 brasses, même fond mais plus gras, sur 5 heures du soir, la *Badine* a arboré un pavillon hollandais pour mouiller,

nous eûmes en même temps connaissance de la terre qui paraissait tout basse nous en pouvions être à 6 lieues, nous rangeâmes la *Badine*, qui nous a crié de forcer de voile, sur la terre pour la mieux reconnaître, ce que nous fîmes ensuite, nous sommes venus mouiller par son travers par les 30 brasses, même fond, nous vîmes un feu au nord nord-ouest qui dura toute la nuit fait par les Indiens de la *Floride*; toute la nuit a vanté bon vent d'est, nord-est qui était extrêmement froid, latitude 29^e 47^m.

Le samedi, 24 sur les 6 heures du matin; nous approchâmes d'un vent de nord-est, nous courûmes au nord-ouest et à l'ouest nord-ouest sur le petit traversier qui était 3 lieues sous le vent à nous. Le *François* et la *Badine* ont mis au plus près du vent pour mieux reconnaître la terre, sur les dix heures du matin, nous donnâmes la remorque au petit traversier, ensuite nous fîmes le nord quart de nord-ouest pour rejoindre nos vaisseaux, nous sondâmes 30 brasses, fond de vase avec du sable noir, deux heures après, fond de sable gris 28 brasses, une heure après, fond de petit corail avec pierre pourrée à quatre lieues de terre, 22 brasses à trois lieues, 19 et 18 brasses fond de sable, feu depuis midi que nous joignîmes nos vaisseaux, nous rangeâmes la côte à deux lieues près à soleil couchant nous mouillâmes par les 18 brasses.

Le dimanche 25, sur les 9 heures du matin, nous appareillâmes d'un vent d'est, nous tinmes le vent au plus près, la biscayenne alla à terre pour reconnaître un cap au dedans duquel il paraissait une rivière où il n'y avait pas d'entrée; nous arrivâmes à l'ouest nous sondâmes 12 brasses, fond curée, nous découvrîmes plus de 15 lieues de terre plate qui s'étend au nord-est et ouest sud-ouest, il paraît dessus du sable fort fin que nous primes pour du brillant, tant ils sont blancs; sur les 10 heures du matin, nous découvrîmes un grand lac qui courait l'ouest au dedans duquel il paraît une terre qui est couverte de quantité d'arbres forts hauts. Toute la journée les vents ont régné à l'est, beau temps, les deux traversiers ont rangé la côte tout au long à la portée d'un boucanier qui ont toujours trouvé cinq brasses d'eau; sur les 6 heures du soir nous mouillâmes par les 12 brasses, sable fin, toute la nuit, les vents ont continué à l'est avec de la brume, les marées portant à l'ouest et dans le port elle portait nord et sud, la côte git est et ouest.

Le lundi 26 sur les 7 heures du matin.—Nous fîmes servir du même vent d'est avec de la brume, sur les 8 heures nous vîmes un cap tout bas à l'ouest, duquel il nous paraissait une passe dans laquelle nous vîmes deux navires; nous mîmes sur les mats une hune; après la brume s'augmentait de plus en plus, le *François* a tiré cinq

coups de canon pour mouiller par les dix brasses fond de sable fin, nous tirâmes plusieurs coups de mousquets pour répondre aux traversiers qui tiraient également de crainte qu'ils ne s'écartassent de nous dans la brume, les deux navires que nous vîmes dans le lac tirèrent deux coups de canons, et ont détaché une chaloupe pour nous venir reconnaître, qui est venue à une demi-lieue de nous. Ils s'en retournèrent lorsque nous arborâmes notre pavillon ; toute la nuit les vents ont battu à l'est, beau temps, avec de la brume fort épaisse.

Le mardi 27.—M. de Lesquelet, lieutenant de la *Badine*, alla reconnaître les deux frégates qui étaient espagnoles, une de 18 et l'autre de 20 canons qui étaient là depuis 4 mois pour établir une colonie ; le commandant le reçut très bien, il leur dit que le roi avait oui dire que 5 à 600 Canadiens étaient descendus pour s'emparer des mines que nous étions venus pour les arrêter, que nous avions pris ces deux traversiers qui étaient pourchassés et qu'ayant appris d'eux qu'il y en avait une autre de 50 à 60 pièces. Le *François* qui était à St. Domingue s'était joint à nous qu'il demandait pour faire ne l'eau et du bois, qu'il était expédient pour cela que nous entrassions ; le commandant dit qu'il avait ordre de laisser entrer personne ; néanmoins il permit d'entrer M. de Lesquelet, et le major avec sa chaloupe revint, en débordant on tira 3 coups de canon pour le salut ; ils ont un fort de pieux et sont environ 300 hommes deux Augustins et deux Récollets ; M. de Lesquelet et le major Espagnol arrivèrent sur les deux heures de l'après midi au *François* avec quelques présents pour M. de Chateauguay qui leur envoya quelques dame-jeannes de vin, le major s'en retourna, en débordant on tira sept coups de canon pour le salut.

Le mercredi 28.—Les canots de nos trois navires sont allés sonder l'entrée de la rivière nommée par les Espagnols Sta. Maria de Galne de Fascuala, ont trouvé un très beau port, le moins d'eau étant de 20 pieds par le rapport de MM. de Surgères et d'Iberville qui y furent eux-mêmes ; sur le midi, une chaloupe des deux frégates dans laquelle était le capitaine est allé au bord du *François* qui a rapporté un ordre par laquelle il ne permettait pas d'entrer, nous avions déjà levé l'ancre que nous laissâmes tomber aussitôt, ils dirent que nous n'avions qu'à mouiller devant, qu'ils nous apporteraient de l'eau et du bois, apparemment que leurs matelots apprirent au *François* que nous étions venus à la côte pour nous y établir ; nos marins jugeraient à propos de passer outre, c'est assurément un très beau port, aussi beau au moins que Brest que nous perdîmes par notre retardement ; il y a des mats pour en fournir toute la France, sur

les 6 heures du soir, nous vîmes nos felouques à bord en regrettant un si bel endroit.

Le jeudi 29.—Calme vent plat avec de la brume continuelle et des vents variables qui nous ont empêché d'appareiller.

Le vendredi 30.—Sur les sept heures et demi nous fîmes voile d'un vent d'est nord-est pour reconnaître la baie de la mobile. Nous n'approchâmes la terre que de trois lieues. Nous fîmes le sud-ouest quart d'ouest et l'ouest et l'ouest sud d'ouest et l'ouest sud-ouest, sur les quatre heures du soir nous gouvernâmes au sud-ouest n'ayant trouvé que trois brasses d'eau, le *François* qui était dans ce temps là au large de nous nous dit qu'il n'avait trouvé que cinq brasses et tenu le vent pour courir au large, quelque temps il se railla à nous, nous mouillâmes sur les 6 heures du soir par les 9 brasses fond sable fin.

Le samedi 31.—Sur les 9 heures du matin nous fîmes porter à l'ouest 1 quart du nord-ouest à midi, nous découvrîmes un lit de Maréel qui sortait de la baie de la mobile, nous mîmes aussitôt en travers croyant que c'était quelque haut fond, nous envoyâmes sonder notre chaloupe qui trouva 8 brasses, ensuite nous fîmes servir ; après que nous eûmes repassé le lit nous trouvâmes dix brasses, à une heure, nous mouillâmes par la même eau, bon fond ; on détacha M. de la Villentray avec un pilote pour sonder la mobile avec les deux traversiers. sur les six heures du soir, le grand s'est échoué, la marée l'ayant ammené sur un banc de sable et a tiré plusieurs coups de canon dont nous ne vîmes que le feu, quelque temps après, il s'en est allé, toute la nuit les vents ont battu au sud-est, deux heures avant le jour, ils sont venus au sud-ouest avec de la pluie à verse nous ne pûmes venir debout au vent, quoiqu'il vente fort, par les grands courants qui partaient au sud-est.

Le dimanche 1 février 1699.—Sur les dix heures du matin, notre falouque étant revenue de la découverte nous a dit qu'il n'y avait pas d'eau selon le rapport que leur en avait fait M. de Lesquelet, lui étant arrivé à son bord dit qu'il y avait cinq brasses d'eau, ce qui a été cause que M. d'Iberville y alla lui même avec M. de Sauval. Ces deux traversiers ont été obligé de mouiller aux eaux des courants et des vents du sud-ouest qui les portaient à terre, nous appareillâmes avec nos deux huniers pour nous mettre au large, étant mouillé trop proche d'un récif qui va joindre la grande terre et brise presque partout, en dedans duquel il y a un petit islet tout noyé qui git est et ouest du cap qui fait la baie des mobiles et deux autres grands Ilets qui sont un peu plus enfoncés et éloignés de les grandes terres plus de trois lieues. Dans les vingt-quatre heures, les vents ont été variables avec beaucoup plus de pluie, ayant fait du

rant la nuit plusieurs éclairs et des nuages qui s'élevaient au sud qui nous présageaient du mauvais temps.

Le lundi 2.—Les vents furent toujours à l'est sud-ouest avec de la pluie continuelle, au soir au sud-est sud sud-ouest, il a commencé à vanter depuis minuit à l'ouest gros vent, nous filâmes un cable et demi.

Le mardi, 3.—Les vents continuèrent à l'ouest, mauvais temps, la mer fort grande avec du froid, sur le midi ils sont venus à l'ouest quart du nord-ouest ; qui se sont un peu modérés sur le soir au nord ouest, où ils ont resté toute la nuit.

Le mercredi 4.—Les vents ont été nord et nord-ouest petits vents à 11 heures, M. d'Iberveille est arrivé à son bord, dont il était parti dès le dimanche que le mauvais temps avait empêché de venir, qui a rapporté n'avoir trouvé que 12 pieds d'eau dans le plus profond de la basse qui est fait serpentante, en dedans 2 brasses un grand lac et une rivière qui se décharge dedans, qui a flux et reflux, dont les marées sont nord-ouest et sud-est, cette rivière a une si grande rapidité que son eau en est toute bourbeuse, entraînant des pins les plus propres pour faire des mâts d'une hauteur et grosseur prodigieuse, nos gens tuèrent plusieurs houtardes et ont trouvé plusieurs pots de terre, ils trouvèrent aussi plus de protestes (*sic*) dans le cable, et plusieurs ossements ; apparemment qu'ils s'étaient battu. Ces sauvages qui sont au long de la côte sont vagabonds, quand il sont saouls de viande ils viennent à la mer pour manger du poisson où il est en abondance, nos gens en prirent quelques uns qui pesaient au moins 20 livres ; à une heure après midi, la *Badine* a arboré le pavillon Ostendais pour nous faire appareiller, nous levâmes notre ancre bouée qui était au sud est que nous avions parlé de peur d'embarasser notre grande ancre entre deux et trois ; nous étions sous voile d'un petit vent du nord, temps fort serein, nous fîmes l'ouest à l'ouest quart de sud-ouest sur les quatre heures les vents sont devenus à l'ouest et ouest, sud-ouest, nos partimes au plus près, quelque temps après, ils sont venus au nord, au soleil couchant nous observâmes la variation qui était d'un degré, sur les 6 heures nous mouillâmes par les 14 brasses ; fond de sable vaseuse, sur les trois heures après midi, on prit hauteur à l'étoile polaire qui était l'heure qu'elle passait à son méridien au-dessus du pôle, nous étions pour lors près de 3 lieues au sud du bout de l'ouest de la baie de la Mobile, toute la nuit les vents ont battu au nord, petit vent, temps serein et froid, la baie de la Mobile ainsi nommée par les Espagnols et selon les observations que nous en avons faite par la latitude de 30 degré et la longitude du 289° 26^m.

Le jeudi 5.—Nous appareillames d'un petit vent du nord, nous

fimes l'ouest, et l'ouest quart du sud ouest, et à midi on prit hauteur $29^{\circ} 50^m$, sur les trois heures les vents sont venus tout d'un coup à ouest sud-ouest en boutures, nous courûmes bande du nord ouest, sur les cinq heures du soir le *François* a mis à l'autre bord pour courir au large se trouvant trop proche de terre, au soleil couchant ou monta en haut, on vit depuis les ilets de la baie de **Mobile** jusqu'à une île dont le bout paraît comme un cap tout plat qui est éloigné environ une lieue de la grande terre qui couvre est à ouest de la baie de la **Mobile**, 15 lieues entre les deux ilets à trois lieues au large, sur 5 heures du soir nous mouillâmes par les dix brasses, fond de sable vaseux 4 lieues au sud est, de cette île toute la nuit les vents ont été à la bande de l'ouest, beau temps, les courants ont porté au sud-est, quand on prit hauteur ou était quatre lieues au large de la terre.

Le vendredi 6.—Sur les six heures de matin, la biscayenne de la *Badine* est allé reconnaître une passe qui paraissait entre les ilets dont nous parlons et la grande terre. Le *François* et les traversiers qui étaient derrière nous ont mis dans ce temps là sous voile pour nous rejoindre. Sur les 9 heures nous appareillâmes d'un petit vent du nord le cap à l'ouest, ensuite au nord-ouest et l'ouest nord-ouest; sur les quatre heures nous fimes l'ouest sud-ouest, d'un vent du sud-est pour nous mettre au large de la terre, à soleil couchant la pointe de cette île nous restait au nord ouest 4 lieues, nous mouillâmes sur les 6 heures par les 11 brasses, fond de vase sableux, les vents ont été variables, la biscayenne a touché à terre de cet îlet afin d'aller de plus grand matin reconnaître d'autres au dedans desquels nous voulions mouiller, cet îlet dont nous avons parlé ci-dessus est par la latitude de 30° et longitude du $282^{\circ} 32^m$.

Le samedi 7.—A 5 heures du matin, nous appareillâmes d'un vent d'ouest sud-ouest, beau temps, nous courûmes au nord ouest sur la terre jusqu'à 9 heures qu'on mit à l'autre bord le cap au sud; nous vîmes un îlet au sud-ouest tout à la vue, et la biscayenne qui courait entre les deux ilets pour savoir s'il y avait une passe; sur les 10 $\frac{1}{2}$ heures nous rebandâmes de bord, le cap au nord d'ouest et à l'ouest, nord-ouest, d'un même vent d'ouest, sud-ouest et du sud-ouest entre 11 heures et midi; la bisayenne arriva à bord de la *Badine* qui n'avait rien découvert, à ce que nous dit M. d'Iberville, on vit un îlet au nord-ouest de nous 4 lieues, et d'autres au sud ouest qui formaient un grand enfoncement, nous trouvâmes toujours dix brasses, on prit hauteur $29^{\circ} 55^m$; à une heure et demie après midi nous virâmes d'abord d'un vent d'ouest quart du nord-ouest le cap au sud-ouest, quart du sud, sur les trois heures, les vents étant venus à la bande du Sud-Est, nous arrivâmes sur l'îlet qui nous res-

tait au nord-ouest, nous mouillâmes sur les cinq heures par les 8 brasses et demi d'eau, fonds de vase, bonne terre, 3 lieues un sud-est du dit ile, nous trouvâmes les marées est et ouest, toute la nuit les vents ont battu à l'ouest, beau frais.

Le dimanche 8.—Sur les six heures du matin M. de Surgère est allé dans la petite felouque reconnaître un ile, qui nous restait au Nord-Ouest, le Grand Franconer alla sonder une ile qui nous restait au sud, nous trouvâmes les marées, est et ouest, les vents ont été variables.

Le lundi 9.—Sur les 9 heures du matin nous appareillâmes d'un vent d'Est avec notre petit hunier, et notre artimon pour aller mouiller à l'abri d'un ile, qui nous restait au sud qui est le vent le plus à craindre dans cette côte, nous mimâmes en travers pendant une harlage en attendant que le petit traversier fut allé sonder devant nous, sur le midi nous mouillâmes par les 7 brasses, fond de vase, à une lieue et demi du dit Ile au sud.

Le mardi 10.—Sur les huit heures du matin, les vents étaient à l'est, petit vent, nous avons appareillé pour aller mouiller au nord de cet ile, que M. le Chevalier de Surgère était allé sonder ces jours précédents; nous avons fait le nord-ouest quart de nord pour aller chercher le grand traversier qui avait mouillé dans la passe ensuite la pointe de l'ouest de l'ile, que nous avons rangé à la portée d'un boucanier, nous mimâmes nos chaloupes de l'avant, pour nous tirer tant à cause du calme que des marées qui nous dérivaient à l'ouest, nous étions pour lors au large de la pointe, et quand nous avons été au dedans, nous avons trouvé des contre-marées qui nous portaient à l'est, nous n'avons pas moins trouvé de 4 brasses d'eau dans la route ce qui a obligé le *François* de mouiller par les 2 brasses, ne voulant pas se risquer à entrer quoiqu'il ne tire que un $1\frac{1}{2}$ pied d'eau plus de demie lieue au large de la dite Ile, comme les vents se halaient toujours au sud est avec une brume fort épaisse nous avons mouillé et ensuite nous nous sommes trouvés près d'une demi lieue directement au sud-est, quart d'est sur les 6 heures; du soir nous avons mouillé par les 22 pieds d'eau, fond de vase molle, où nous sommes affourchés sud-est et nord-ouest, la pointe ouest de l'ile sur laquelle il y a quantité d'arbres nous restait à l'est et nord-est, l'autre pointe qui est toute plate nous restait au sud-ouest, quart d'ouest, on est à l'abri de cette rade depuis l'est nord-est jusqu'au sud-ouest par le même islet, et des vents d'ouest par une autre islet qui en est éloigné environ deux lieues, les deux islets gisent est et ouest, prenant un peu du nord-ouest, et dont par la latitude de 30^{d} où nous sommes mouillés, et l'autre ile le plus à l'ouest est par la longitude de 22 degrés et du côté du nord-

ouest à couvert d'une grande île qui semble être la grande terre, n'en voyant point de bout qui peut être par la latitude de 32d. 59 m. étant au nord de l'îlet où nous nous sommes mouillés quatre lieues, encore que nous sommes entourés de l'île de tous côtés, quoique les vents du nord soient les plus à craindre la terre en étant la plus éloignée et qui règne la plus grande partie du temps, comme nous le verrons dans la suite, les marées sont dans cette île Est-Ouest.

Le mercredi 11.—Nous commençâmes dès la pointe du jour à mettre le bois de notre biscayenne à terre, pour la monter et y faire une tente où nos gens travaillèrent, le jour les vents battirent au sud, beau temps, sur le soir le temps se couvrit, il fit quelques coups de tonnerre et quantité d'éclairs, dans la nuit, ils vinrent à l'ouest et commencèrent à vanter et après midi au nord, et nord-ouest qui étaient extrêmement froids, et vantaient beaucoup.

Le jeudi 12 au matin, nos mats de hune bas et appareillâmes nos vergues, sur le midi beau temps, les vents s'étant beaucoup modérés, le soir la *Badine* tira 3 coups de canon pour avertir les sauvages qui faisaient du feu, dans la nuit les vents continuèrent toujours, à la bande du nord-est faisait grand froid.

Le vendredi 13.—M. d'Iberville ayant vu le 12 des feux à la grande île 2 lieues de lui au nord, prit le père Anastase avec lui pour y aller, il avait sa biscayenne et un petit canot d'écorce, parce que nos Canadiens avaient descendus avec la même voiture, nous arrivâmes à deux heures de l'après-midi, nous vîmes les pistes des sauvages qui n'étaient partis que du matin, nous y cabanâmes, le feu s'étant pris aux herbes, les sauvages virent notre fumée.

Le samedi 14.—Après avoir déjeuné nous allâmes au long de la côte, M. d'Iberville et son sauvage aperçurent aussitôt les pistes de deux sauvages qui étaient venus à la découverte, M. d'Iberville retourna à notre feu, mit deux haches, 4 couteaux, de la rassade, du vermillon et deux pipes remplies de tabac pour leurs présents et faire voir que nous venions en paix, ensuite la chaloupe et le petit canot d'écorce allèrent côtoyant la côte, M. d'Iberville, son sauvage et le père Anastase au long de la terre ayant fait une demie lieue, M. d'Iberville et son sauvage aperçurent 3 sauvages, ils les poursuivirent, voyant qu'ils ne pouvaient pas les joindre et qu'ils s'embarquaient dans leurs canots, il attendit son canot qui par malheur était demeuré derrière, s'étant mis dans son canot, il les obligea de mettre à terre et d'abandonner ce qu'ils avaient, il resta un veillard malade auquel il fit ces présents, lui fit connaître qu'il ne venait pas en guerre mais en paix, il comprit fort bien ce qu'il lui dit et fut fort content, ensuite il lui dit qu'il allait cabaner à un

quart de lieue de là, ce même soir nous fûmes le voir, il nous fit entendre par signe de le débarquer et de lui faire du feu, nous le fimes avec plaisir, il avait une jambe pourrie, nos gens qui étaient à la chasse surprirent une vieille qui était cachée, ils l'amenèrent au vieillard où nous étions, elle croyait que c'était son dernier jour, on lui fit des présents, elle fut témoin de la charité que nous avons rendu au vieillard qui nous promit qu'aussitôt que ces gens seraient au retour il nous ferait piler du blé d'Inde pour nous faire festiner, nous les laissâmes ensemble et retournâmes chez nous, la vieille alla chez ses gens ce même soir qui leur fit un recit entier de ce qui s'était passé.

Le dimanche 12 au matin, M. d'Iberville et le père Anastase furent derechef voir le vieillard, par malheur le feu avait pris aux herbes qui étaient proche de lui en sorte qu'il eut de la peine à se retirer, nous l'éteignîmes, et le mimas sur une peau d'ours, ce pauvre malheureux expira une demi heure après devant nous ; nous entendîmes que les autres venaient à nous en chantant, nous les attendîmes quelque temps, mais la peur les prit, ils n'osèrent approcher, nous retournâmes à notre cabane sur les dix heures, ils rencontrèrent nos chasseurs qui les affermirent tellement qu'ils les amenèrent à nous chantant avec un bâton à la main, fait en manière de guerre, nous les embrassâmes frottant leurs ventres, on leur donna à fumer et des présents de toute manière, ensuite M. d'Iberville envoya à la cabane quérir la chaudière ; nous mangeâmes ensemble, deux vieilles pilaient en même temps du blé d'Inde, ensuite ils nous nommèrent leurs alliés et nous apprîmes quelques mots de leur langue, ensuite nous nous retirâmes chez nous.

Le lundi 16. La chaloupe alla côtoyant ; M. d'Iberville, son frère, le père Anastase et quelques autres, allâmes à leurs cabanes que nos gens avaient vu le jour auparavant, nous trouvâmes des marais assez difficiles, deux de nos gens qui nous devançaient les ayant trouvé tirèrent deux coups de fusil qui étaient le signal ; aussitôt nous y allâmes, le temps était extrêmement beau, les ayant trouvé on fit des présents à ceux que nous avons pas encore vus, on leur proposa s'ils voulaient venir avec nous dans notre chaloupe qui était là, que nous leur laisserions 3 de nos gens à leur place ce qu'ils acceptèrent ; M. d'Iberville laissa son frère nommé M. de Bienville garde-marine, aussitôt nous nous embarquâmes dans la chaloupe avec trois sauvages nous arrivâmes à nos vaisseaux à trois heures après midi ; on les régala, on leur fit des présents considérables, ils y couchèrent, les sauvages étant à une portée de pistolet des vaisseaux, le chef chanta la chanson de paix.

Le mardi 17. On leur fit voir toutes les manœuvres du vaisseau et les canons, on tira même à balle devant eux, ils ne pouvaient assez considérer ce qu'ils voyaient, après-midi, M. d'Iberville s'embarqua avec eux pour les ramener, il faisait un bon vent de sud, et en arrivant, il trouva tous les sauvages qui l'attendaient pour lui présenter le calumet, il leur fit des présents de toute façon, ils leur fit connaître qu'ils haïssaient les Espagnols, il passa le mercredi 18 avec eux, ils lui promirent qu'ils iraient avec lui, ils lui nommèrent leurs alliés, qui sont les Ommas et les Faugibas, desquels nos gens eurent connaissance en descendant le Mississipi, ils dirent à M. d'Iberville qu'ils allaient à la chasse pour tuer les bêtes pour lui faire festin qu'ils lui apporteraient du bœuf qui sont fort nombreux, du chevreuil et coq d'Inde, qu'ils allaient à 10 lieues de là, qu'ils reviendraient dans trois jours ; qu'aussitôt qu'ils seraient arrivés de chasse ils feraient une grande fumée ; que lui quand il la verrait il tirerait trois coups de canon ; aussitôt M. d'Iberville, le vent étant bon nord, mit à la voile, il arriva le jeudi 19 à midi à bord, il nous a dit toutes ces nouvelles qui nous ont réjoui, ils admirèrent entre autres choses sa longue-vue, ils ne pouvaient comprendre comment on voyait loin d'un côté et de l'autre fort près, l'eau-de-vie qui brûlait et qu'après on la buvait, ils promirent qu'après le festin, ils reviendraient avec nous à Mississipi, ils dirent qu'ayant entendu tirer du canon, ils étaient venus, qu'ils avaient la guerre avec les Quinipissa qui sont 25 lieues dans le Mississipi ; ils savaient que M. de la Salle s'était battu contre eux.

Le samedi 21. M. le Marquis de Chateaumoran mit à la voile à 6 heures du matin pour St. Dominique, à midi nous vîmes la fumée au même endroit que les sauvages nous avaient marqué, aussitôt M. d'Iberville qui dinait au marin fit tirer trois coups de canon, au soir on en tira encore deux, on disposa les deux biscayennes pour partir.

Le dimanche 22 au matin. M. d'Iberville. M. de l'Esquelet, lieutenant de la *Badine*, tous Canadiens de son bord, M. de Surgère, M. de Sauval, enseigne de navire, avec les Canadiens du même bord, partirent à 7 heures du matin pour le festin avec un vent d'Est.

Le lundi 23 et le mardi 24. Grand vent de nord-ouest qui fut cause que les sauvages ne vinrent pas, nos Messieurs les ayant attendus.

Le Mercredi 25. M. de Surgère, M. de l'Esquelet et M. de Sauval revinrent à quatre heures du soir, M. d'Iberville étant resté pour attendre les sauvages, étant arrivés, on disposa dix felouques pour partir de grand matin pour aller reconnaître la rivière de Tasconbala avec des vivres pour dix à douze jours ; Messieurs de la Villan-

tray, de Sourdys enseigne et Eateau pilote, on sonda autour de nos vaisseaux, on trouva 17 pieds d'eau au large et plus à terre jusqu'à 2 brasses.

Le jeudi 26. M. de la Villantray, de Sourdys, enseigne avec deux pilotes partirent dans les deux falouques pour aller reconnaître la rivière ci-dessus qui est à l'Est de nos navires, ils ont été à la grande terre trouver M. d'Iberville pour prendre ses ordres ; cette rivière est dix lieues à l'est nord-est de l'Isle où nous sommes mouillés, on trouve au nord d'est d'ici une Isle qui s'étend sud-est et Nord-Ouest une lieue au dedans de laquelle il y a 3 brasses d'eau et les navires peuvent y être à l'abri de tout vent, qui est dans la route de cette rivière, on y peut faire de l'eau et du bois, et ne peut être éloigné de la grande terre que de deux lieues, et de là à cette rivière il y a presque pas d'eau, elle a environ une grande lieue d'embouchure, elle se décharge, à la mer par quatre branches qui sont fermées par deux Islets qu'elle a à son embouchure. M. d'Iberville revint de la terre où il était resté avec la biscayenne pour tâcher de trouver quelques sauvages afin de pouvoir avoir quelque connaissance de la rivière Mississipi, ceux qui lui avaient promis de le régaler dans quatre jours l'ayant manqué de parole, soit à cause du mauvais temps qu'il fit pendant cette intervalle, ou peut-être que leur chasse ne fut pas bonne.

Le vendredi 27. M. d'Iberville, son frère, et 20 hommes s'embarquèrent dans la biscayenne, M. de Sauval, lieutenant du *Marin* avec le père Anastase, récollet, Eateau pilote et 20 hommes s'embarquèrent dans l'autre biscayenne qui faisait en tout 51, tant Canadiens que flibustiers que pris à la côte St. Dominique, qui devaient rester là en cas que nous eussions trouvé un terrain propre pour un établissement, nous avions pour 20 jours de vivres, et nous étions tous armés de fusils, de pistolets, sabres et bayonnettes, épées, et deux pierriers dans chaque biscayenne pour nous défendre des insultes des sauvages au cas qu'ils se fussent opposés à notre découverte.

(A Continuer.)

LES FLEURS DE LA POESIE CANADIENNE.

Il vient de paraître à Montréal, chez MM. Beauchemin et Valois, un petit recueil de poésie, format in-18, sous le titre de "Les Fleurs de la Poésie Canadienne." La plupart de nos meilleurs poètes ont été mis à contribution : MM. F. X. Garneau, J. O. Chauveau, J. Lenoir, O. Crémazie, S. J. C. Fiset, A. Garneau, S. P. Lemay, A. B. Routhier, y apportent tour à tour ce que leur plume a produit de plus parfait sous le double rapport du fond et de la forme ; encore n'a-t-on admis que les morceaux qui se distinguent par leur caractère religieux ou national, afin d'en faire sans doute un livre tout canadien. Il n'est aucune de ces poésies qui soit inédite ; mais comme elles se trouvent dispersées, les unes dans les colonnes des journaux, les autres dans les pages de nos recueils de littérature, il faut savoir gré à l'auteur de les avoir réunies dans un volume court, il est vrai, mais qui, pour me servir d'une expression déjà employée, ne manquera pas de paraître à tous exquis et délicieux.

Ce qui frappe d'abord, c'est la variété qui y règne, variété dans le style, variété dans le choix des sujets, si bien qu'à chaque page on rencontre un charme nouveau ; la curiosité se trouve mise en jeu, et l'esprit ne demande qu'à continuer une lecture si agréable et si diversifiée. Jamais on ne satisfait mieux au grand précepte :

Voulez-vous du public mériter les amours ?
Sans cesse en écrivant variez vos discours.

Chez ce poète, vous admirez une pureté d'expression, une correction, un fini de style qu'on est peu accoutumé à rencontrer de nos jours : vous diriez un des grands poètes du grand siècle, sorti de sa tombe pour venir dicter ces vers sur le bord du St Laurent.

Celui-là s'abandonne aux élans les plus vifs de l'enthousiasme, il est transporté par l'inspiration, il s'élève jusqu'aux conceptions les plus grandioses : c'est le Pindare du Canada. Cet autre a une parole douce, facile, une marche pleine de grandeur et de majesté : c'est un poète épique. Tout le recueil n'est qu'un heureux mélange de noblesse dans les pensées, de magnificence dans les images, de force dans les discours, et de richesse dans les descriptions. Ici je me laisse aller à des sentiments de tristesse et de mélancolie en écoutant les plaintes amères de ce fier descendant des Hurons, le dernier de sa race ; plus loin, une épître pleine de verve et de gaieté vient me faire sourire, et me transporte avec bonheur aux jours dorés de ma jeunesse. Bref, tous les genres de style s'y rencontrent, depuis le naïf de l'enfant qui, au milieu du silence et d'un rêve de la nuit, parle doucement des paroles pleines de grâce de sa voix suave, jeune et fine qui, jusqu'au sublime du poète, exalte la papauté, et lui prophétise des destinées immortelles.

Puis la poésie déborde à pleins bords : la pensée se présente toujours revêtue des couleurs de l'image, la chaleur du sentiment vivifie et anime tout. Cependant sous ce langage riche et abondant on sent un air de naturel et de simplicité qui charme, on respire comme un parfum d'antiquité. Pas de recherche, aucun de ces tours et de ces artifices qui sentent le rhéteur ; on n'éprouve pas le besoin, comme dans tant d'auteurs du jour, de se rendre original par la singularité des aperçus et la bizarrerie des expressions. Les pensées jaillissent comme d'elles-mêmes des profondeurs du sujet, elles se développent avec aisance et facilité, et l'expression suit, généralement correcte, toujours claire et limpide ; le vers coule de source, et la rime ne gêne en rien la liberté de son allure. Nos poètes sont naturels, pleins de naïveté et de fraîcheur, comme il convient aux premiers chantres d'une nation à peine entrée dans la fleur de sa jeunesse. Ils n'ont pas connu ces raffinements de civilisation qui, en aiguisant peut-être l'esprit, émoussent la sensibilité, et décolorent l'imagination ; il se reflète dans leurs œuvres un goût pure et délicat des beautés de la simple nature. On voit qu'ils n'écrivent pas pour des cœurs blasés qui demandent pour être ébranlés des émotions extraordinaires et terribles, des intrigues inextricables, des coups de théâtre ; leurs lecteurs, ils le savent, ne sont pas des sceptiques : ils croient encore à l'innocence et à la pureté de l'âme, et leur cœur sait s'ouvrir aux douces et tendres émotions.

On a reproché à une certaine poésie française d'être froide et sans vie ; et pour quelle raison ? c'est qu'elle a banni de ses chants les croyances de la religion, et les souvenirs de la patrie, ces deux

sources principales de toute véritable inspiration. Dieu tel que nous le fait connaître le christianisme, renferme l'idéal du beau qui de lui comme de son foyer se reflète sur les œuvres de la création ; la patrie de son côté, a le secret, par son nom seul, de faire battre le cœur, et d'y faire vibrer une certaine corde mystérieuse. Or, comment les poètes du dernier siècle, par exemple, auraient-ils pu s'inspirer du sentiment religieux ? ils n'y croyaient pas, ils le tournaient en ridicule. D'autres, chrétiens peut-être, mais pensant avec un célèbre critique, que les mystères de l'évangile se prêtent mal aux ornements de la poésie, ont eu recours pour leur merveilleux aux fables du paganisme : ils ne songeaient pas que pour nous, Jupiter, Vénus, Neptune, Pluton, ne sont plus que des idées ridicules et des mots vides de sens. Tous ces poètes, dans leur administration pour les chefs-d'œuvres de l'antiquité, ne se contentèrent pas d'imiter l'harmonie et l'exactitude de la forme qu'ils y remarquaient, le fini des détails, la sagesse dans la conception d'un ouvrage et l'économie dans la déposition, beautés qui sont de tous les siècles et de tous les pays ; ils transportèrent dans la France moderne les idées de l'ancienne Grèce et de Rome ; tout devint grec ou latin : on ne chanta plus qu'Achille aux pieds légers, Ulysse, Thésée, et les malheurs de Philomèle ; le Parnasse français retentit du nom de Troie, d'Athènes, de Thèbes aux cent portes, et la délicieuse Tempé. On oublia les héros de son sang, et ce *Très crestien, franc royaume de France, que le cœur aimer doit,*" comme parle un vieux poète mieux inspiré. Le monde littéraire devint un tout autre monde que le monde vulgaire, les savants seuls eurent le privilège de s'y reconnaître, et la poésie n'eut pas d'écho dans la masse de la nation. Heureusement nos poètes ont su éviter cet écueil ; ils sont catholiques et canadiens dans l'âme, et ils se font une gloire de le laisser paraître. Partout dans leurs écrits, on voit ces deux grandes figures dominer leurs fictions : La Religion et la Patrie.

La religion a fondé le Canada français, c'est à l'ombre de son drapeau que notre nationalité a livré ses combats et a remporté ses victoires, c'est elle encore qui nous donne notre part d'influence au milieu des populations qui nous environnent, et nous en fait espérer une plus grande pour l'avenir. Le peuple canadien la chérit cette religion bénie, elle fait sa vie, sa joie, ses délices ; on la retrouve partout, elle est la base véritable de nos lois, de nos coutumes et de nos institutions. Et c'est ce que nos poètes ont compris : à chacune de leurs pages on rencontre exposés les mystères sublimes et les vérités consolantes du christianisme ; Dieu, la Providence, les bons anges nos protecteurs, les saints qui du haut du ciel prient pour nous, ils en parlent souvent, d'une manière noble et

digne, sans affectation aucune, comme d'une croyance pour eux toute naturelle. Souvent aussi ils se laissent doucement inspirer par la beauté de nos solennités religieuses si touchantes, j'oserais dire si poétiques : la joyeuse nuit de Noël et le bon petit Jésus, le jour si pur de la première communion plein de souvenirs d'innocence et de candeur ; et cet autre jour sombre et austère, qui revient chaque année lorsque la nature se revêt comme de son manteau de deuil, où l'âme aime à méditer sur ceux qui ne sont plus. Quelquefois ce n'est qu'une allusion en passant à nos croyances ; souvent il n'y a pas même cela, seulement on sent que partout, il est passé un souffle religieux ; le poète devait être catholique, il écrivait pour des catholiques, et sa pensée est toute imprégnée de catholicisme ; il conçoit, sent et parle d'après les idées nouvelles que Jésus-Christ est venu apporter du ciel en terre : la foi, l'espérance et l'amour. Tous les soirs, lorsque la nuit commence à couvrir la terre de ses ombres, le sauvage converti élève son âme à Dieu par la prière ; le petit canadien soupire après la neige qui lui permettra de glisser si loin sur son traîneau, et c'est si plaisant ; mais quand il songe aux malheureux sans habits et sans pain que doit faire l'hiver, par un retour soudain il s'écrie : " Oh ! je n'aime plus la neige ; " le bon pauvre, loin de murmurer, prie pour le riche, aime ses souffrances, y goûte les douceurs de la paix, et met ses espérances dans le Seigneur. Cette teinte religieuse répandue sur toute notre poésie lui donne une vie, une sève, un air de candeur et de pureté, une élévation et en même temps une onction que l'on trouve difficilement ailleurs, si l'on excepte les hymnes de l'Église et les chants lyriques des hébreux. Heureuse notre poésie, si elle sait toujours se tenir à la hauteur de si beaux commencements ! elle méritera véritablement le nom de sacrée que les anciens donnaient aux poètes et à leurs productions.

De même, le sentiment national perce partout chez nos poètes. Le caractère de la nation, ses mœurs, ses goûts se dépeignent dans leurs œuvres comme dans un miroir fidèle ; toutes sont marquées au coin de cette différence essentielle qui nous distingue des autres peuples ; aucun ne pourrait s'y reconnaître parfaitement, pas même le peuple français. Chez nos poètes, pas d'intrigues d'amour, pas un seul mot qui puisse blesser la morale la plus pure et la plus sévère, rien qui tende à la déification des richesses et des honneurs, une assez grande indifférence pour ce progrès matériel qui aujourd'hui passionne le monde. Leurs chants sont l'écho de cette pureté de mœurs, de cette simplicité de goûts, de ces habitudes patriarcales, de ce contentement du cœur au milieu de la médiocrité dorée, qui font l'apanage des heureux habitants des bords du St. Laurent ; il y

règne cà et là un certain fond de gaieté tempéré par une légère teinte de mélancolie ; partout l'amour de la religion, un grand sentiment d'honneur, la passion pour la gloire, et quelque fois un certain esprit chevaleresque joint à un goût décidé pour les aventures lointaines, viennent donner à ces compositions leur caractère particulier de vie et de mouvement. Puis c'est la terre, c'est le ciel du Canada qu'ils chantent : comparaisons, descriptions, tout est pris autour de nous, dans notre simple et grande nature. A-t-on à parler d'un fleuve, d'une montagne, de la froide saison des neiges, on ne vient pas nous ennuyer des fades souvenirs du pactole qui coule sur un sable d'or, de l'Atlas, la colonne de l'Olympe, de cette phrase banale : " un hiver de Sibérie." L'hiver est dépeint tel que nous l'avons sous les yeux, quand la plaine immense respendit de blancheur, que le grésil bondit sur nos côteaues, et que les branches des arbres se penchent sous une épaisse couche de frimas ; on chante le cours majestueux du St. Laurent, nos montagnes altières dont les cieus couronnent les sommets, nos lacs aussi grands que des mers, nos châtes si hautes qu'elles semblent tomber des cataractes du ciel, les jeux magiques de nos aurores boréales, nos immenses forêts pleines d'ombre, de silence et de mystères, la gracieuse érable, l'arbre sacrée, l'arbre de la patrie. A chaque pas, le lecteur éprouve le plaisir de rencontrer des noms bien connus : le vieux Québec, avec ses murs noircis par la poudre des batailles ; Montréal qui drape une robe princière et marche à grands pas vers l'avenir ; Tadoussac, perché comme un nid d'aigle au haut de son rocher ; le Saguenay aux sites pittoresques. Nos poètes encore se plaisent à célébrer la bravoure de nos pères, leurs grands jours de combats, leurs innombrables faits d'arme, et leurs efforts surhumains : Carillon qui nous apparaît brillant d'une auréole de gloire, et Châteauguay ces termopyles canadiens ; ils célèbrent l'héroïsme de nos missionnaires, leurs conquêtes laborieuses au milieu des tribus indiennes, et leurs martyres cruels qui rappellent l'héroïsme, les conquêtes et le martyre des premiers apôtres du christianisme. Ils aiment à se reporter aux premiers âges de la colonie, époque de foi vive, de nobles dévouements, de gloire militaire, de grands coups d'épée qui brillent dans les airs, de courses aventureuses à travers des régions inconnues, source inépuisable de poésie ; ils y reviennent souvent, ils semblent les regretter, et ces souvenirs des temps anciens leur inspirent des chants pleins d'une douce mélancolie. En effet n'est-ce pas là le temps héroïque, l'enfance du peuple canadien ? et les peuples, comme les individus, arrivés à un certain âge de leur existence, trouvant la vie présente pleine d'inquiétudes et d'ennuis, se retournent avec bonheur vers les jours de

leur enfance : car ils les entendent dans le lointain à la lueur d'un demi-jour trompeur qui en laisse dans l'ombre toutes les petites trivialités pour ne mettre en relief que les incidents les plus purs et les plus brillants. Les anciennes tribus sauvages ont toujours excité l'intérêt du peuple canadien ; c'est lui qui leur a porté le flambeau de la foi ; chez les unes, il a trouvé des alliés fidèles, chez les autres un ennemi terrible qui a tenu longtemps levée sur sa tête, la hache des combats, et qu'il a fini par dompter dans une lutte définitive ; mais ces nations ont presque entièrement disparu de la surface de notre sol, et elles ne nous apparaissent plus que comme des ombres dans la nuit du passé. Or les poètes du Canada les ont ressuscitées dans leurs vers, et vous voyez paraître devant vous ces héros d'un autre âge simples et grandioses, comme il convient aux enfants des forêts ; comme autrefois, autour du feu du conseil, ils mettent dans leurs délibérations une allure franche et libre ; ils ont une manière de penser neuve, forte, qui ne manque ni de logique ni de bon sens ; leur langage est figuré, ils emploient les métaphores les plus hardies, les expressions les plus énergiques et les plus pittoresques, ils créent au besoin des mots nouveaux qui peignent l'idée. Cet élément indien, introduit dans notre littérature, lui donne un caractère d'originalité sombre et solennelle, qu'elle ne partage avec aucune autre, et qui ne constitue pas le moindre de ses charmes. Mais c'est surtout lorsque le poète s'adresse à son cher Canada, plus beau qu'un rayon de l'aurore, *pulcherrima rerum*, qu'il publie ses bienfaits et ses beautés, qu'il conjure solennellement ses compatriotes, au nom de leur Dieu et au nom de leurs ancêtres, à ne pas quitter le pays qui les vit naître, c'est alors qu'il retrouve des accents jusque là inconnus ; l'amour de la patrie le pénètre et le transporte ; sa parole a quelque chose du prophète ; on sent que son âme est brûlante, ses idées s'échauffent et jaillissent comme des éclairs, son expression est de feu. Nous mêmes, en le lisant, nous ne pouvons nous défendre comme d'un frisson d'enthousiasme.

Par malheur, ces beaux vers ne sont pas appréciés à leur juste valeur. A l'étranger, on les ignore complètement ; et même parmi nous, qui les lit ? qui s'avise de les trouver tout scintillants de beautés ? c'est le petit nombre ; hors là, à peine en sait-on l'existence, tandis que souvent, on dévore avec avidité des productions, nous arrivant de l'autre côté des mers, qui valent cent fois moins. Pourtant ils mériteraient d'être connus, goûtés, et même en plus d'un endroit sus par cœur par tous ceux qui se glorifient de porter le nom de canadiens. Dans nos écoles, par exemple, ne pourrait-on pas confier à la mémoire des enfants quelques-unes de ces stro-

phes? elles remplaceraient avec avantage certains morceaux français qui n'ont pour nous aucun intérêt; elles déposeraient au fond de ces jeunes cœurs un germe d'amour pour la religion et la patrie, qui ne ferait que se développer avec les années; et ce serait un antidote contre la maladie de l'anglification ou la fièvre de l'émigration qui pourraient peut-être les attaquer plus tard.

Quoiqu'il en soit, il n'est pas à douter que tout canadien instruit ne se fasse un plaisir et un honneur d'avoir dans sa bibliothèque un exemplaire des "*Fleurs de la Poésie Canadienne.*" Si nous voulons avoir de grands poètes, encourageons la littérature nationale. D'ailleurs ce petit livre se recommande de lui-même; il renferme de ces douces choses qu'on lit et relit avec un plaisir toujours nouveau, chaque fois y découvrant un charme qui nous avait d'abord échappé: ce sont d'anciennes connaissances qu'on aime à revoir de temps en temps.¹

J. B. PROULX, Ptre.

1. M. Alfred Garneau nous a signalé certaines omissions qui se sont glissées, par inadvertance sans nul doute, dans une des poésies de son père insérées aux *Fleurs de la Poésie Canadienne.*

Deux strophes entières manquent au petit poème intitulé *l'Hiver.* L'une de ces strophes est la dernière du morceau, tel que M. F. X. Garneau l'avait composé. Elle le couronnait, elle achevait l'idée, elle était belle. Sans elle, sans cette autre feuille d'or, la fleur ne nous paraît plus si parfaite.....

La version que le recueil donne de ces poésies est empruntée au *Répertoire National.* Il s'y trouve plusieurs fautes, fautes d'impressions pour la plupart, déparant et dénaturant la forme des vers. M. F. X. Garneau les avait lui-même corrigées sur un exemplaire du *Répertoire,* qui est aujourd'hui en la possession de son fils.

Pareillement, M. Alfred Garneau subit, dans l'une de ces poésies,—*Le bon pauvre,* une très-facheuse omission. L'avant-dernière strophe a été passée, et comme celle de la fin s'y rattachait de forme et d'idée, elle n'a plus guère maintenant de raison d'être.—(NOTE DE LA REDACTION.)

UNE FAMILLE PARISIENNE.

XII

(SUITE.)

Bientôt Antoinette rejoignit son père dans les bureaux.

Etienne demeurera quelques instants immobile épuisé et terne, comme un acteur qui vient de jouer un rôle fatigant. Puis il sortit brusquement.

Restée seule, Herminie tomba à genoux et donna un libre cours à sa douleur ; douleur aigue, douleur multiple, compliquée par les angoisses d'un violent combat intérieur.

— Mon Dieu, murmura-t-elle, inspirez-moi ! Mon père est ruiné, ma sœur et mon frère sont ruinés. Et je puis les sauver ! Je puis relever cette maison qui s'écroule !

Elle se redressa lentement. Elle fit quelques pas d'un air égaré, comme pour se soustraire à l'assistance divine qu'elle venait d'invoquer avec tant de ferveur. Une voix d'en haut en effet, lui disait : "Prends garde !" tandis que la piété filiale et une certaine ardeur mal contenue la poussaient en avant, lui criaient : "Va, ose, sois courageuse et hardie. Il s'agit de réparer un injuste coup du sort qui frappe ta famille."

Puis la jeune fille s'arrêta frémissante, l'œil enflammé et fixé sur l'avenir.

"La ruine ! pensa-t-elle. Savent-ils ce que c'est que la ruine ? Mon père la supportera-t-il, à son âge ? Ma sœur est-elle donc destinée à languir dans la misère, sans jeunesse ni amour ? Quant à

mon frère, il rit et plaisante : il se drape orgueilleusement dans cette situation imprévue ; il ne voit là qu'un texte inépuisable de belles déclamations ; mais plus tard.....plus tard ?.....Et j'hésiterais, moi !.....Et je souffrirais que nous soyons tous ensevelis dans le même désastre, lorsque je puis l'empêcher !.....Oh ! je suis folle.....folle et lâche. De quoi ai-je peur ? Qui donc oserait me blâmer ?”

Et une voix secrète répétait :

“ Prends garde ! Ne trembles-tu pas aussi pour toi ? La beauté a des exigences égoïstes. La pauvreté lui enlève son cadre naturel, sa fleur son expansion, la rejette dans une obscurité intolérable, parce qu'elle succède à l'éclatante et féconde lumière du jour. Une robe portée sans cesse et toujours la même, une malheureuse petite robe fanée, c'est bien triste lorsqu'on a vingt ans. C'est triste, oui...Tu n'en sais rien. Essaye. Il y a des compensations qui viendront goutte à goutte, comme l'eau de la source ignorée, rafraîchir et désaltérer ton âme. Dieu aime les humbles, Dieu les protège, Dieu a pour eux des consolations suprêmes. N'as-tu pas vu souvent des jeunes filles pauvres et belles ? Pour une qui succombe et dont on raconte la lamentable histoire, il y en a mille qui marchent bravement et gaiement dans le droit chemin. Et elles n'envient personne. Et elles passent légères et vives comme l'oiseau, rayonnantes d'un doux contentement, car Dieu est avec elles. Voilà tes sœurs, tes véritables sœurs. N'en cherche pas d'autres.”

Et Herminie répondit :

“ Vais-je donc me perdre ? Ne puis-je donc faire usage d'un don de Dieu lui-même sans me perdre ? Si Etienne avait reçu le don de l'éloquence, il s'en servirait pour nous tirer de la ruine. Si je savais peindre, je peindrais. Je sais chanter.....”

Elle frissonna.

“ En public !” murmura-t-elle avec effroi.

Puis ces mots s'échappèrent de ses lèvres :

— Mon père... ma sœur... mon frère... C'est pour eux !

Et elle se demanda :

“ Accepteront-ils ? Je consulterai mon père.”

Un peu d'apaisement parut descendre sur elle à la suite de cette dernière pensée.

En ce moment, le prince Federici entra après avoir été annoncé.

— Mademoiselle, dit-il d'un ton de sincère et profonde affliction, j'ai tout appris... Je viens solliciter de monsieur votre père la permission d'être plus que jamais compté parmi ses amis.

— Vous devez être satisfait, monsieur, répondit mademoiselle Herminie avec un sourire contraint. Vous souhaitiez dernièrement

que notre fortune nous fût ravie : elle l'est... Vous avez été bon prophète.

— Ah ! mademoiselle, j'étais si loin de m'attendre...

Il fit quelques pas pour se retirer.

— Je vous ai déplu, dit-il...

— Non, interrompit la jeune fille. Je serais fort ridicule si je prenais au sérieux un vœu que vous n'avez fait qu'en plaisantant. Il s'est réalisé, voilà tout ; mais vous étiez, j'imagine, fort éloigné de prévoir ce résultat.

Elle désigna un siège au jeune prince et ajouta :

— Mon père, monsieur, est, je crois, fort occupé dans ce moment ; mais mon frère était là tout à l'heure, et je vais l'avertir en attendant que mon père soit libre.

Le prince Federici se plaça devant elle.

— Ne me considérez-vous pas aussi comme un ami ? lui dit-il. Ne me répondez-vous pas, mademoiselle, si, à ce titre, je prends la liberté de vous demander : Qu'allez-vous faire maintenant ?

— Vous vous inquiétez pour nous plus que nous ne le faisons nous-mêmes, répliqua mademoiselle Herminie d'un accent un peu froid et qui annonçait qu'elle trouvait cette question trop directe. Mon père va céder sa maison de commerce. C'est, je crois, la seule résolution qu'il ait prise pour le moment.

Puis elle le salua en s'inclinant légèrement et se disposa à sortir.

Il la retint et lui dit avec une véhémence qui ne laissait plus de place aux interruptions.

— Vous m'entendez, mademoiselle ! Je veux me montrer à vous plus coupable encore que je ne le suis, au risque de soulever de nouveau vos belles colères. Que m'importe ! Quand on aime les gens, on n'y regarde pas de si près. J'ai souhaité, en effet, que vous perdissiez votre fortune. Oui, oui, oui ! Et maintenant qu'elle est perdue, je suis content. La lumière était voilée, l'étoile se dérobait à tous les yeux ; elle va briller. Ce n'est plus une fantaisie, un penchant décidé, qui vous guideront ; c'est le devoir. En face de lui une Française, pas plus qu'une Italienne, n'hésite jamais, si orgueilleuse qu'elle soit. Que parlez-vous de désastres, de catastrophes ? Rien de cela n'existe. Béni soit le malheur qui vous pousse dans votre voie, qui révèle au monde une de ses merveilles, qui vous oblige à réparer une ruine imméritée, à répandre sur vous et les vôtres plus de gloire encore que de richesses !

— La gloire ne me tente pas, murmura Herminie, dominée malgré elle.

— Qu'osez-vous dire ? reprit le prince avec une admiration enthousiaste. Mais toute votre personne vous dément : en vous,

autour de vous, soit que vous chantiez ou que vous vous taisiez, flotte une flamme. Elle vous dévorerait si vous cherchiez à l'étouffer. Laissez-la libre, laissez-la grandir communicative et chaleureuse. Cette flamme, c'est le génie, et le génie qui se manifeste, c'est la gloire.

— La gloire ne me tente pas, répéta la jeune fille. Mais...croyez-vous fermement....que je puisse relever la fortune de mon père ?

— En doutez-vous ? Oh ! vous n'en doutez pas ! Paris.....

— A Paris....Non !

Oh ! artiste !...je vous reconnais ! Vous n'y voulez paraître que précédée d'une réputation européenne. Venez donc, venez en Italie. Où voulez-vous que j'aie vous annoncer ? A Milan ? A Florence ? A Naples ? Je suis familièrement lié avec tous les directeurs de théâtre. Vous n'aurez qu'à arriver : les portes seront ouvertes.

— Je vous remercie, monsieur. Mon père saura dès aujourd'hui les motifs qui me feraient agir, les offres que vous voulez bien me faire.....

L'enthousiasme du jeune prince tomba.

— Votre père ne consentira jamais, reprit-il.

— Ah ! vous voyez, s'écria Herminie. Mon père ne consentira pas. Par conséquent je ne dois plus y songer.

— Certaines choses, continua le prince avec une conviction pleine de regrets, ne sont approuvées que lorsqu'elles sont faites et après qu'elles ont réussi. Votre père vous blâmerait-il quand vous seriez une grande artiste ? Je ne le pense pas, ni vous non plus, mademoiselle. Vous encouragerait-il à le devenir ? Non. Presque tous les grands écrivains, les grands peintres, les grands musiciens, l'ont été malgré la volonté de leurs parents, qui, ensuite, lorsque la gloire est venue, ouvrent leurs bras et donnent leur bénédiction. Chaque âge a une sagesse qui lui est propre. Celle de la jeunesse est la hardiesse unie à la persévérance.

— Vous venez de me rappeler que mon père ne consentira jamais, dit Herminie. Il suffit, monsieur.

— Et vos devoirs s'arrêtent devant cette prudence ? reprit le prince. Supposons un instant que le but si noble et si légitime auquel vous aspirez soit toujours là, invariablement fixé devant vos yeux, et que vous ne résistiez plus à ce qu'il vous commande. Croyez-vous que votre père vous saurait mauvais gré de rétablir sa fortune à force de talent et de succès, de doter son autre fille ?...

— Je parlerai, interrompit Herminie... je parlerai à mon père.

— Alors, toutes ces belles espérances sont perdues, continua-t-il. Que craignez-vous ? Quels dangers ? Il n'y en a pas pour des femmes telles que vous.

Et le prince ajouta avec une émotion profonde :

—L'Italie!... Vous viendrez en Italie!... C'est là qu'est mon père. Il m'a fait jurer de ne pas former des liens éternels sans lui présenter la femme qui doit porter mon nom. Quelle joie immense ce serait pour moi de la lui faire connaître, de lui dire : C'est elle ! la voilà !... Unissez nous, mon père !

—Ah ! murmura Herminie... Il se souvient !

—Car j'en fais le serment devant Dieu, reprit le jeune homme avec une animation chaleureuse, si un négociant français éprouve quelques scrupules à faire sa fille une artiste, un prince italien n'hésite pas à lui donner son nom lorsque cette artiste ne diffère des femmes du monde que parce qu'elle a le génie en plus, lorsque cette artiste est aussi bonne que belle, aussi irréprochable dans sa conduite qu'illustre par son talent.

Au milieu de ses anxiétés brûlantes, Herminie ne put se défendre d'un sentiment qui avait quelque douceur. Il y avait certes beaucoup de folie romanesque dans les propos du prince Rodolphe. Une fille sensée, fière à bon droit de son mérite et de ses vertus, ne se transforme guère en aventurière pour aller courir les grands chemins au bras de son fiancé et supplier ensuite un père de comédie de les réintégrer dans le giron de la légalité. Ces choses-là se font encore un peu en Angleterre et en Allemagne, beaucoup en Amérique, pas du tout en France. Mais, dans tous les pays, les femmes sont généralement indulgentes pour les folies qu'elles inspirent. Elles se réservent seulement de ne point y participer. Leur jugement instinctif et exquis les guide en cela comme en tout, car, franchement, un homme qui trouve moyen de rester raisonnable au sein même de la passion n'a jamais passé pour être sincèrement épris. Le prince était un peu écervelé ; cela sautait aux yeux. Mais, en définitive, il avait une foi robuste et inébranlable au génie musical d'Herminie, il se montrait fidèle, après tout, dans la bonne et dans la mauvaise fortune. C'était là des titres qui ne devaient pas laisser cette jeune fille tout à fait indifférente. Elle sentit qu'elle ne l'était pas, et, réagissant contre cette impression qui l'empêchait d'être tout entière occupée des intérêts de sa famille :

—Merci, pour vos avis, monsieur, dit-elle. Cependant, je n'aurais peut-être pas dû les écouter, il est des circonstances où une femme doit agir seule et ne prendre conseil que d'elle-même.

Elle s'éloigna lentement.

Le prince, cette fois, n'essaya point de la retenir. Il subit malgré lui l'ascendant prestigieux de cette éblouissante beauté, séduisante autant que majestueuse, et qui laissait derrière elle comme un lumineux sillon.

—Vous serez reine, divine Herminie ! dit-il avec une exaltation profonde et convaincue tandis qu'elle disparaissait. Vous serez reine ! vous serez reine ! Souvenez-vous alors de ma prédiction. Souvenez-vous que c'est moi qui aurez placé sur votre front la couronne !

Resté seul, il eut un instant l'idée de demander l'autorisation du père. Mais il s'abstint.

“Lui ! un bourgeois ! se dit-il... Il ne voudrait seulement pas m'entendre. Cette bourgeoisie française est pétrie de préjugés. Mais elle, la divine Herminie... Oh ! la vocation l'entraîne... Elle ne résistera pas... Elle pressent l'avenir, elle comprend sa puissance, que son aspect seul révélera au monde entier. Elle sera reine !”

Et il sortit en répétant :

—Elle sera reine ! elle sera reine !

XIII.

Le lendemain, vers quatre heures de l'après-midi, M. Le May se trouvait dans sa chambre avec Antoinette.

Tout était consommé. L'acte de vente était signé depuis la veille. Le successeur de M. Le May avait été installé dans la maison et M. Le May le mettait peu à peu au courant de toutes choses. Mais, comme d'habitude, le nouvel arrivant était impatient de se poser en maître, s'imaginait qu'il savait tout d'avance, et était intimement convaincu de sa supériorité sur son prédécesseur. Douce et naturelle persuasion commune à tous les hommes ! M. Le May commençait donc à se retirer discrètement, sans cesser de rester à la disposition de son remplaçant. M. Le May avait même obtenu un assentiment très-empressé, à travers les protestations de regrets lorsqu'il avait parlé de déménager. Il faisait ses préparatifs avec Antoinette, quand tout à coup il s'écria :

— Où est donc Etienne ? Où est donc Herminie ? Il me semble qu'il y a bien longtemps que je ne les ai vus !

Pauvre père ! il éprouvait ce sentiment qui accompagne toutes les infortunes. Il tremblait encore, même en croyant avoir touché le fond de l'abîme et n'avoir plus qu'à remonter. Il aimait à réunir tous les siens autour de lui, à les compter, à dire : ils y sont tous ! La moindre absence le faisait trembler, d'instinct, sans savoir pourquoi.

— Veux-tu que les appelle ? demanda Antoinette.

— Non, reprit-il, Etienne est peut-être sorti. Herminie.....T'es-tu aperçue d'une chose, Antoinette ?.....Herminie ne chante plus.

— Ce n'est pas le moment, mon bon père.

— Non.....en effet.....ce n'est pas le moment.

— Ces papiers, continua Antoinette en cherchant à le distraire, c'est pour emporter ?

— Oui....c'est ma correspondance particulière. Chère enfant !... et tes pauvres ?

— Eh bien, mais, répondit la jeune fille avec une certaine fermeté, nous aurons quelque chose à leur donner.

— Des conseils ?.....reprit l'ancien négociant avec un triste sourire.

— Non, mon père : l'exemple !

— Oh ! oui, ma fille. Je n'y pensais pas, moi. Tu trouvera encore moyen de faire le bien sans argent. L'exemple !... Tu le donnes déjà à ton frère et à ta sœur. Tu es courageuse, toi, mon Antoinette.

— Eux aussi, mon père. Tu as vu qu'Etienne a pris gaiement son parti.

— Et j'en suis même surpris, reprit M. Le May. Je ne m'attendais pas à tant de résignation, car il a toujours manifesté une invincible horreur pour tout ce qui sent la médiocrité et la gêne.

Après un instant de silence :

— Herminie ne chante plus, murmura-t-il. Autrefois, elle chantait toute la journée.

Il resta absorbé dans ses pensées.

— Allons, mon père, lui dit Antoinette d'une voix caressante...

Il la prit par la main, la rapprocha de lui.

— Tu es ma confidente, continua-t-il. Je te dis tout, à toi. Eh bien... oh ! j'ai des tristesses horribles, mon enfant, des tristesses que Dieu seul peut sonder... et guérir. Ton frère... Eh ! c'est un homme, après tout. Il se tirera d'affaire en homme. Mais toi... mais Herminie ! Elle ne chante plus !... Vous voilà sans fortune, toutes deux. J'en suis cause, et je me demande... tu vas comprendre combien nos tortures sont épouvantables.... je me demande par moments si Dieu m'approuve, si j'ai agi en bon père de famille.

— En doutes-tu, mon bon père ? répondit Antoinette qui releva fièrement la tête. Mais si jamais cet affreux doute te tourmente, souviens-toi d'Édouard Ehrtemberg. Tu l'as accueilli chez toi après la fuite de son père. La situation de ce jeune homme t'a semblé si effroyable que tu as oublié un instant la tienne pour lui tendre la main et le consoler. Le lendemain il est parti, sans avoir osé paraître devant nous. Nous l'estimons toujours, cependant ; nous l'aimons... n'est-ce pas, mon père ?... Oh ! nous devons l'aimer davantage. puisqu'il est malheureux. Mais, hélas ! fils d'un banquerou-

tier... Oh ! quel supplice, mon père, quel supplice ! Où est-il, maintenant ? il se dérobe à tous les yeux, il est seul, il ne peut plus avoir d'amis, car la vue d'honnêtes gens lui rappelle trop cruellement son malheur. Il se cache, la rougeur de la honte ne quitte pas son front, il est mort à toute joie quoiqu'il ne soit pas coupable, il évite le contact et l'approche de ses semblables, mais il a beau faire, il entendra partout et toute sa vie ce mot sinistre sur son passage : Le voyez-vous, celui-là ? c'est le fils d'un banqueroutier.

—Antoinette !...Oui, c'est vrai.... Je ne pouvais, je ne devais pas hésiter. Plusieurs des victimes d'Ehramberg ont fait faillite. Ils auraient pu l'éviter, pourtant. Mais ils allèguent tout bas qu'ils ont des filles à pourvoir, que les gendres actuels sont peu soucieux de l'odeur d'une dot pourvu que cette dot existe, et qu'il faut marcher avec son siècle. Marcher !...J'appelle cela tomber, moi. Quelle est donc cette morale qui discute et transige ? J'ai des enfants moi aussi. Mais je considère comme mon premier devoir de leur laisser un nom sans tache.

—Et nous t'en remercions, mon père, répondit Antoinette. Du reste tu verras que nous serons heureux encore dans notre nouvelle existence. Le malheur est, dit on, un aiguillon puissant. Etienne, dès qu'il en sentira les pressantes excitations, fera fructifier abondamment les études que tu lui as fait suivre. Quant à moi, quant à Hermine.....

—La voici ! interrompit vivement M. Le May en prêtant l'oreille...ou c'est peut-être Etienne.

Un bruit avait eu lieu en effet dans la pièce voisine. Mais il provenait sans doute de quelque domestique.

Personne n'entra.

Antoinette comprit combien son père serait satisfait de voir ses deux autres enfants, ne fût-ce qu'un instant ; elle sortit sans rien dire et alla les chercher.

Dès qu'il fut seul, M. Le May jeta comme un cri de détresse.

—Antoinette ! dit-il en regardant fixement la porte par laquelle elle était partie. Antoinette !...

Toutefois, il attendit.

—Oh ! Elle va revenir, murmura-t-il. Je suis comme un enfant, moi....j'ai peur de demeurer un moment seul.

Ses yeux errèrent sur les murailles.

—Dieu ! Que cette maison est morne ! reprit-il... Et Herminie ne chante plus !

Une servante parut.

—Monsieur, dit-elle, voici M. l'abbé Mancelle qui demande à vous parler.

—Qu'il vienne! répondit M. Le May. Qu'ii vienne!

Il fit quelques pas au-devant de lui. La servante se retira.

L'abbé Mancelle était premier vicaire à Saint-Eustache. C'était un vieux prêtre vénéré de ses paroissiens. Il aimait ardemment l'humanité, dont il soulageait les misères par richesse de cœur autant que par état. Les choses de la terre ne le laissaient indifférent qu'en ce qui le concernait, et il avait cicatrisé bien des plaies, calmé bien des haines, rapproché bien des membres désunis dans les familles. D'une simplicité évangélique, il savait trouver en face de tous les malheurs des paroles d'espérance et de rédemption; au fond des plus sombres abîmes, du doigt il montrait le ciel.

L'abbé Mancelle venait deux ou trois fois par an visiter la famille Le May. Etienne le connaissait sans doute bien, car il l'avait chargé d'une de ces missions que la charité chrétienne peut seule faire accepter.

— Vous savez le coup qui nous frappe, dit M. Le May, et vous êtes venu!... Mes enfants ont eu beaucoup de courage. Tous, nous avons dit bravement: Que la volonté de Dieu soit faite! Ma fille Herminie.... Vous la verrez, monsieur l'abbé. Allons, allons près d'elle.

Tout à coup M. Le May recula.

Ses yeux se fixèrent avec angoisse sur les traits bouleversés de l'abbé Mancelle.

— Il y a un malheur, reprit-il... Vous venez m'annoncer un malheur!

— Terrible, murmura le prêtre.

M. Le May l'écarta et s'écria avec violence:

— Où sont mes enfants? Je veux voir mes enfants!

L'abbé Mancel l'arrêta.

— Je n'ai pas de consolations à vous donner, lui dit-il, je ne puis que pleurer avec vous. Plus tard, Dieu vous viendra en aide. Il vous ordonne maintenant de vous opposer au mal s'il en est temps encore. Votre fils.... Allons, surmontez vos douleurs, pauvre père. Voyez! cherchez! interrogez! Je suis accouru sans perdre une minute. Votre fils..... Tenez, voici ce qu'il m'écrivit.

Il lui tendit une lettre que M. Le May lui arracha des mains.

Dans cette lettre adressé à l'abbé, Etienne demandait pardon à Dieu, il avouait que dans la misère la vie lui serait insupportable et annonçait qu'il allait se tuer, à l'instar des anciens Romains abandonnés de la fortune. Soit qu'il ne comprit pas toute l'énormité de son action par suite d'une incurable légèreté de caractère.

soit que son jugement fût un peu faussé, Étienne citait comme règle de conduite ces deux vers célèbres :

Quand on a tout perdu, quand on a plus d'espoir,
La vie est un opprobre et la mort un devoir.

Toutefois le respect et l'amour filial surnageaient encore dans cette débâcle. Étienne suppliait l'abbé Mancelle d'avertir son père graduellement, avec tous les ménagements possibles, de supposer un voyage lointain, enfin d'atténuer le coup par tous les moyens imaginables. Mais l'abbé n'avait pas cru devoir accéder à ce vœu. Il était venu sur le champ, dans l'espérance que, si le crime n'était pas encore commis, on empêcherait de le commettre.

M. Le May parcourut la lettre.

Un nuage passa devant ses yeux

Il chancela. Il lui sembla que la terre croulait, que les murailles de sa maison se resserraient pour l'écraser.

—Qu'ai-je fait ? murmura-t-il. Mes enfants.... Un de mort !

—Venez ! dit le prêtre en le soutenant dans ses bras. Votre fils n'est plus ici, n'est-ce pas ? Il est parti ?... Allons, pauvre père !...

—Allons, répéta M. Le May d'un air égaré. Où ?... Où aller ? Chez ses amis... Ah ! mon fils est mort ! mon fils est mort !

Soudain M. Le May s'arrêta. Machinalement, il essaya d'affermir sa contenance en voyant reparaitre la servante. Elle avait une lettre à la main et, en la prenant, les yeux de M. Le May brillèrent d'un suprême espoir.

—L'écriture d'Herminie ! dit-il ensuite. Herminie m'écrit !

Elle lui écrivait, en effet. Elle lui annonçait qu'elle avait quitté la maison paternelle pour obéir à un impérieux devoir. La crainte d'être retenue par une défense formelle l'avait empêchée, disait-elle de prévenir son père de vive voix. Mais elle était certaine de réussir, la tendresse profonde qu'elle avait pour sa famille ne lui permettait plus d'hésiter, et elle allait en Italie se faire artiste afin de réparer la ruine commune.

M. Le May laissa échapper la lettre de ses mains défaillantes.

Ce coup acheva de le terrasser.

Ses jambes fléchirent. Il tomba à genoux.

—Artiste ! chanteuse ! murmura-t-il d'une voix sourde. Mes enfants.... Deux de morts !

L'abbé Mancelle se pencha vers lui. M. Le May lui saisit fortement la main. Ils se trouvèrent tous les deux à genoux.

—Oui prions, dit le père, prions ensemble. J'avais des enfants... Qu'en ai-je fait ?... Deux de morts !... Tout est fini, tout est irréparable. Oh ! je vais prier... je vais prier !

—O mon Dieu, je vous demande pardon d'avoir été honnête !

—Que dites-vous ? reprit le prêtre terrifié, ne parlez pas ainsi. Vous offensez Dieu.

—Vous êtes son représentant, continua M. Le May. A vous, comme à lui, je demande humblement pardon d'avoir été honnête... je ne devais pas l'être... J'avais des enfants !

Ce spectacle avait quelque chose de déchirant. Il offrait aux yeux immobiles d'effroi, après les catastrophes partielles, l'engloutissement d'un navire au sein de la tempête. Les paroles que prononçait M. Le May se traînant sur les genoux effaçaient tout le reste. Elles étaient plus douloureuses que la mort même. Elles ressemblaient à un incendie dévorant qui consume les plus nobles soutiens de l'âme humaine.

—Venez à notre aide, mon Dieu ! dit le prêtre en joignant les mains. Ne laissez pas de tels mots dans le cœur et sur les lèvres d'un juste.

Guidé par une inspiration subite, l'abbé Mancelle se souvint d'Antoinette.

“ Il a une autre fille, ” pensa-t-il.

Il courut la chercher.

Il la rencontra bientôt qui revenait, contrariée de n'avoir point trouvé Étienne, surprise, inquiète et affligée de n'avoir point trouvé Herminie dans la maison.

— Mon enfant, lui dit-il, armez-vous de courage. Sauvez votre père. Vos frère et sœur... Mais non... Oubliez cela maintenant. Ne songez qu'à votre père. Sauvez votre père.

Antoinette s'élança dans la chambre.

M. Le May se roulait à terre comme dans les convulsions de l'agonie. L'amère pensée qui l'avait foudroyé agissait sur lui en dissolvant rapide. Ses yeux étaient hagards. La folie pénétrait dans son cerveau, faisait grimacer ses traits par l'ironie et le rire.

—Ce n'est pas ma faute, dit-il d'une voix saccadée. Faites-moi mourir, mon Dieu !... Oh ! c'est une délivrance... Étienne a raison... Et pardonnez-moi d'avoir été honnête ;

Dès qu'il vit Antoinette, il se releva.

— Qu'ai-je dit ? murmura-t-il. Ah ! malheureux !... ma fille pouvait m'entendre !

Il se jeta dans ses bras, et sa douleur éclata, malgré lui, dans ces mots :

— Ah ! tu n'es pas partie, toi Antoinette !...

La vie sembla rentrer en lui. Son regard s'illumina d'énergique fermeté et se dirigea vers le ciel comme pour le prendre à témoin.

— Non, je n'ai pas eu tort reprit-il avec force. Périront mes en-

fants et moi ! Qu'importe ! L'honneur est au-dessus de toutes les considérations humaines.

Puis, baissant la tête avec un reste de défaillance :

—Et, cependant, dit-il...

Il n'acheva pas, l'abbé Mancelle lui prit le bras ; de l'autre il se soutint sur sa fille. La religion et la famille semblaient s'unir pour fournir un double appui à ce père dans ses épreuves, pour proclamer hautement qu'il avait bien fait de rester honnête homme.

—Excusez-moi, monsieur l'abbé, reprit M. Le May. J'ai eu un instant de faiblesse.... Mais je puis marcher, maintenant. J'ai cru que j'allais mourir. Mon fils... Ma fille... A Étienne d'abord ! Son péril est plus pressant.

Il prit son chapeau.

—Je vous accompagne, dit le prêtre tout bas.

—Vous ! Oh ! merci, merci ! J'ai peur, voyez-vous... de tomber mort au premier pas.

Il embrassa Antoinette.

Elle ne connaissait pas encore exactement les événements, mais elle les pressentait terribles.

—Monsieur l'abbé, dit-elle, toute pâissante, et à voix basse, où va mon père ?

Le prêtre la regarda, et prenant rapidement une résolution :

—Votre père vous est cher et sacré, répondit-il. Ses douleurs dépassent les forces humaines. Avec l'aide de Dieu, vous seule pouvez le sauver. Venez avec nous, mon enfant. Ne quittez pas votre père d'une seule minute.

XIV

Quelques mois après les événements qui viennent d'être racontés, M. Le May s'était retiré à Saint-Germain avec Antoinette. Les recherches les plus minutieuses et les plus pénibles n'avaient pu lui faire retrouver aucune trace de son fils Étienne.

Sa fille Herminie, elle, avait écrit, quelques jours après son départ.

Elle annonçait que tout semblait favoriser sa tentative. Elle suppliait son père de ne pas la condamner trop sévèrement, de prendre en considération les motifs sacrés qui l'avaient guidée.

M. Le May examina la lettre sans l'ouvrir. Elle portait le timbre de l'Italie. Elle arrivait dix jours après le départ d'Herminie, départ qui coïncidait avec celui du prince Rodolphe Federici, ainsi que M. Le May avait pu s'en convaincre lorsqu'il était allé interro-

ger tous les amis de son malheureux fils pour tâcher d'avoir quelques nouvelles.

“Ma fille a quitté la maison paternelle, s'était-il dit en retournant ce papier qui lui brûlait les doigts, et qu'il rapprochait malgré lui de ses lèvres... Ma fille n'existe plus pour moi.”

Son cœur saignait, mais M. Le May fut inflexible.

“Il y a une jeune fille dans ma maison, pensa-t-il ; la lettre d'une chanteuse ne doit pas y pénétrer.”

Et il la jeta au feu sans la lire.

Deux autres eurent le même sort.

Puis M. Le May termina sa liquidation, fit honneur à tous ses engagements commerciaux et abandonna Paris avec Antoinette.

Tout concordait afin de conseiller l'isolement. M. Le May avait perdu l'espoir de retrouver son fils, mort ou vivant, il ne voulait plus revoir sa fille Herminie, il jugeait indispensable d'arracher Antoinette à de navrants souvenirs, de lui créer une existence nouvelle. Il se réfugia donc à Saint-Germain sans désigner à personne le lieu de sa retraite, et rompit toutes relations avec Paris.

Cependant, quel que fût son désir de cacher sa vie et ses souffrances, M. Le May fit presque malgré lui la connaissance d'une riche et honorable famille dont un aimable vieillard, nommé le comte de Mortanne, était le chef.

Des rencontres réitérées dans la forêt, où M. de Mortanne se promenait souvent avec une de ses filles, nommé Ernestine, amenèrent d'abord des saluts, puis quelques paroles furent échangées.

Mademoiselle Ernestine se prit d'amitié pour Antoinette, et M. de Mortanne engagea bientôt M. Le May à venir le voir.

M. Le May accepta.

— Ce sera une distraction pour ma fille, pensa-t-il.

Et, de son côté, Antoinette se dit :

— Ce sera une distraction pour mon père.

Ils y allèrent donc, ne se doutant pas qu'après tant de malheurs accumulés, un coup terrible allait de nouveau frapper M. Le May dans cette maison qu'il devait croire et qui était en effet si étrangère au passé de ce malheureux père.

M. Le May et sa fille se rendirent plusieurs fois chez le comte de Mortanne à des heures où ils savaient n'y trouver personne autre que lui et sa famille.

Les deux pères, d'habitude, s'en allaient causer au jardin, tandis que les deux jeunes filles allaient et venaient autour d'eux, cueillant des fleurs, et s'occupaient selon les goûts de leur âge.

L'amitié va vite, quand on est jeune.

Un jour que les deux pères et leur filles se promenaient ainsi à

quelque distance les uns des autres dans le jardin de M. de Mortanne, mademoiselle Ernestine s'étonna de voir toujours M. Le May si triste, et Antoinette si sérieuse.

—Mademoiselle, continua-t-elle d'une voix doucement émue, je voudrais bien ne pas vous paraître indiscreète, mais je serais bien heureuse s'il n'y avait pas de secrets entre nous. Permettez-moi de vous adresser quelques questions. Vous n'y répondrez qu'autant que vous le jugerez convenable. Monsieur votre père n'a pas toujours été dans cette position ?

—Non, mademoiselle.

—Il occupait, j'en suis certaine, un rang élevé ?

—Oui. Relativement du moins.

—Ah ! je le savais..... Mon père s'en doutait aussi. Si nous pouvions vous être utiles !... Mon père en serait si heureux ! Il a craint d'interroger le vôtre. Les hommes, entre eux, ont de légitimes susceptibilités. Mais entre nous, entre jeunes filles, ce n'est pas la même chose. Mon père a du crédit. Oh ! si nous pouvions, à nous deux, trouver un moyen pour réparer cette injustice du sort !...

Antoinette prit les mains d'Ernestine et les serra avec effusion.

—Oh ! merci, mademoiselle, lui dit-elle. Vous êtes bonne, et je vous serai toute ma vie reconnaissante. Je parlerai à mon père, je lui dirai quels nobles et bienveillants sentiments il a inspirés. Mais les malheurs qu'il a éprouvés..... sont irréparables... Et même, je vous en supplie, mademoiselle, priez monsieur votre père de ne point les lui rappeler.....fut-ce pour les adoucir.

—C'est entendu, mademoiselle, répondit Ernestine en l'embrasant. Nous arrangerons tout cela entre nous deux.

—Hélas, murmura Antoinette.

“ Dieu seul peut nous les rendre, se dit-elle. Quand au reste.... un peu plus ou un peu moins de bien-être.... ce n'est pas là ce qui guérirait les incurables blessures de mon père.”

La conversation avait duré longtemps.

Le comte de Mortanne et M. Le May vinrent chercher les deux jeunes filles.

—Mademoiselle, dit le comte en s'approchant d'Antoinette, aidez-moi à décider monsieur votre père à revenir dimanche. Si le temps ne vous a pas paru trop long auprès de ma fille.....

—Oh ! vous viendrez, vous viendrez ! s'écria Ernestine. Monsieur Le May, faut-il que je me jette à vos genoux ? Mon père ne me refuse jamais rien, et, vous qui êtes bon comme mon père... Ah ! qui ne dit mot consent.... Vous viendrez !

Elle emmena toute joyeuse sa nouvelle amie, et elles se remirent à causer tandis que les deux pères marchaient plus lentement.

— Vous vous amusez sans doute davantage dimanche, reprit Ernestine, mais moi, je ne m'amuserai pas autant qu'aujourd'hui car nous pourrions moins rester ensemble et nous raconter nos secrets. Il y aura concert. Aimez-vous la musique? Nous aurons des artistes célèbres, entr'autre une cantatrice qui vient d'Italie et dont on dit monts et merveilles.

— Qui vient d'Italie! s'écria Antoinette en s'arrêtant tout à coup.

— Oui, continua Ernestine... et elle y a obtenu les plus grands succès.

— Son nom?... son nom?

— La Corilda.

— Ce n'est pas elle, murmura Antoinette.

— Vous dites, mademoiselle?

— Rien... rien!

La demi-obscurité du soir cacha la pâleur d'Antoinette.

— Il paraît que c'est une artiste qu'on peut voir, continua Ernestine. Le prince Federici, un Italien, en a fait à mon père un éloge pompeux.

— Le prince Federici!

— C'est lui qui nous la présente.

— Ah!

Instinctivement, Antoinette attendit son père.

— Vous êtes fatiguée, mademoiselle? demanda Ernestine qui était loin de s'imaginer ce qui se passait dans l'âme d'Antoinette.

— Oui... un peu, répondit celle-ci.

Elle prit le bras de M. Le May, et, d'une voix toute tremblante:

— Viens-tu, père? lui dit-elle..... Partons.

Le premier mouvement d'Antoinette avait été d'avertir son père de ce qu'elle venait d'apprendre. Elle se ravisa. Elle garda le silence. Dès qu'elle fut seule dans sa chambre, elle se jeta toute explorée à genoux au pied de son lit.

— Cette cantatrice en face de laquelle nous allons nous trouver, dit-elle avec une joie profonde mêlée de terreur, c'est Herminie, c'est ma sœur, c'est la fille de mon père..... Que dois-je faire, mon Dieu... que dois-je faire?

XV

Les jours suivants, M. Le May fut frappé de l'air préoccupé d'Antoinette.

— Ai-je eu tort de la conduire chez le comte de Mortanne? pensa-t-il. Le spectacle d'une famille heureuse, riche, unie, n'a peut-être

produit sur l'esprit de ma fille qu'un douloureux contraste. Elle regrette la pleine lumière, à présent qu'elle rentre dans l'ombre. Elle fait un triste retour vers le passé. ”

M. Le May s'arrêta bien vite dans ses suppositions. La vue du bonheur d'autrui n'offense que les méchants. Jamais la dernière parole d'un naufragé n'a été ce cri sinistre : “Que le monde entier périsse, puisque je dois périr ! ”

Toutefois M. Le May voulut savoir si sa fille désirait retourner bientôt chez le comte de Mortanne. Il avait su vaguement qu'il y aurait une réunion nombreuse le dimanche prochain, et, quant à lui, il ne se souciait d'assister à cette fête que si Antoinette devait y trouver quelque plaisir.

Aux premiers mots par lesquels il l'interrogea à ce sujet, elle répondit avec animation :

— Oh ! je t'en prie, mon père ! ...

Puis elle ajouta presque aussitôt avec plus de calme :

— J'ai promis, pour ma part, à mademoiselle de Mortanne... Et, si cela ne te contrarie pas...

— Nullement, répliqua M. Le May.

Seulement d'accord avec sa fille, ils préférèrent n'aller chez le comte que le soir.

Antoinette, en attendant, malgré son empire sur elle-même, conservait son air préoccupé.

Elle se demandait si elle devait prévenir son père qu'il reverrait sa fille Herminie chez le comte de Mortanne.

La jeune sagesse d'Antoinette était bien inexpérimentée pour décider cette question. Mais le cœur se passe volontiers d'expérience, et le plus souvent n'en agit pas moins bien, lorsqu'il est pur et généreux. La jeune fille calcula que, si son père était averti d'avance de cette rencontre, il s'abstiendrait, et qu'alors Herminie serait privée d'une occasion unique de plaider sa cause elle-même, ne fût-ce que par sa seule présence.

Antoinette garda donc le silence.

Le dimanche soir, vers neuf heures, son père et elle arrivèrent chez le comte.

A travers les fenêtres ouvertes, on apercevait les grands arbres du jardin, où quelques personnes se promenaient aux mourantes lueurs du jour.

Mademoiselle Ernestine de Mortanne accourut la première vers sa nouvelle amie.

— Oh ! que c'est mal ! lui dit-elle en l'embrassant. Vous n'êtes pas venus dîner ! Mon père était désolé quand il a reçu, l'autre jour, le billet par lequel M. Le May lui annonçait que vous ne

viendriez que le soir. Quant à moi... Oh ! si mon père m'avait écoutée, nous serions allés vous chercher de force.

—Mademoiselle, dit Antoinette, dont le cœur battait violemment, cette cantatrice?... je ne la vois pas !

—La Corilda?... Elle est ici.

—Ah !

—Voulez vous faire sa connaissance ? Venez.

Mais Antoinette reprit avec anxiété le bras de son père, qui se dirigeait vers la comtesse de Mortanne pour la saluer.

On échangea quelques compliments.

Quand à mademoiselle Ernestine, il lui était impossible de rester en place. Elle allait et venait comme une petite fée familière.

—Je vois bien que ce soir vous venez plutôt pour la Corilda que pour moi, dit-elle tout bas à Antoinette avec une moue mutine et charmante. C'est bien mal, mademoiselle ! Moi qui vous aime tant ! Mais je suis meilleure que vous... Venez vous asseoir là, avec votre père. Vous serez à merveille pour l'entendre, et, si elle a l'heureux don de vous charmer, je dirai à mon père qu'il l'invite souvent. Suis-je bonne, voyons... suis-je bonne ? Oh ! vous finirez bien par m'aimer un peu.

Elle installa M. Le May et sa fille non loin d'un piano d'éjà ouvert.

Plusieurs personnes qui circulaient çà et là, commencèrent à prendre place.

Mais M. Le May, devant ces préparatifs de musique, sentit un froid glacial l'envahir.

Tout le passé chanta en lui comme un glas funèbre.

Il se leva et emmena sa fille dans une partie du salon moins en évidence.

Puis essayant de surmonter cette défaillance :

—C'est un concert, dit-il... N'a-t-on pas parlé d'une cantatrice célèbre ?

—Oui, mon père.

—Qui se nomme ?

—Corilda.

L'entretien tomba, car le père et la fille étaient aussi émus l'un que l'autre, M. Le May de souvenirs, et Antoinette d'espérances.

La Corilda parut.

C'était bien elle, c'était bien Herminie Le May.

Vêtue avec une simplicité élégante, elle soulevait sur son visage un murmure d'admiration. Sa beauté faisait sensation, et cependant maintenait à distance les éloges par son caractère de distinction suprême. Le comte de Mortanne, le prince Federici et quel-

ques hommes lui faisaient cortège. Elle souriait. Ce sourire était triste ; triste aussi était l'expression du visage, malgré ses rayonnements. Mais cette tristesse souriante et voilée lui allait bien et semblait, au premier abord, celle de tous les grands artistes qui sans cesse entrevoient le beau sans jamais pouvoir bien le traduire.

Bientôt le prince Federici se pencha à son oreille.

— Votre père est ici, dit-il.

— Mon père !

— Et votre sœur.

Il les lui montra d'un regard.

Elle écarta la foule et se dirigea vers eux.

Le prince Rodolphe la suivit.

Elle s'en aperçut.

— Retirez-vous, dit-elle.

— Non, répondit-il avec feu. C'est votre père, c'est le mien... Laissez-moi me jeter avec vous à ses pieds.

Un nuage d'impérieuse colère passa sur le front de la cantatrice.

— Retirez-vous, reprit-elle, je le veux.

Le jeune prince s'éloigna.

Elle continua à s'avancer, les yeux ardemment fixés sur son père et sa sœur.

Déjà sa sœur l'avait vue, déjà le regard d'Antoinette répondait au sien.

Quand elles ne furent plus qu'à quelques pas de distance, Antoinette, invinciblement attirée, se leva pour se précipiter dans les bras d'Herminie.

M. Le May vit ce mouvement, il vit en même temps celle qui l'avait causé.

— Herminie ! murmura-t-il d'une voix sourde.

Il se leva aussitôt et, d'un geste prompt comme l'éclair, il saisit Antoinette par le bras et la retint auprès de lui.

Le père et les deux filles se trouvèrent debout, se regardant sans rien dire.

Les deux sœurs n'avaient plus conscience du lieu où elles se trouvaient, des milles témoins qui les environnaient. Herminie, déjà fléchissait les genoux, lorsque son père la rappela à elle-même et à la responsabilité de sa conduite par ces mots :

— C'est vous qu'on nomme la Corilda, madame.

— C'est moi, oui... Mais autrefois... j'avais un autre nom...

— Oh ! nul ne vous le demandera ici, madame... et personne ne désire le savoir.

— Pas même s'en souvenir ? reprit-elle en courbant le front. Pas même le prononcer tout bas ?

Elle éprouva un instant d'hésitation poignante. Sa tête se redressa d'abord fièrement, comme pour dire : " Soit ! nous ne nous connaissons plus." Mais cet orgueil ne dura pas. La cantatrice reprit son attitude humble et respectueuse. Elle adressa à son père un regard suppliant, un regard qui signifiait : " Frappez, frappez sans pitié ; je l'ai mérité ; mais, par grâce, laissez-moi demeurer encore quelques minutes auprès de vous."

Quand à M. Le May, sa sévérité inflexible lui déchirait le cœur. Il fut sur le point de tendre la main à cette fille repentante qui tremblait maintenant devant son père et chancelait sous le poids de sa faute. Il ne le fit pas : il résista à cet entraînement de son cœur, mais il ajouta, d'une voix où vibrerait malgré lui une tendresse contenue :

— Vous avez atteint le but où vous appelait une irrésistible vocation, madame. Dites-nous vos succès, vos triomphes. Parlez sans crainte, quoique ma fille Antoinette, ma seule fille, soit là. Elle est inaccessible, Dieu merci ! à toutes les influences équivoques et dangereuses, et, de même que moi, madame, elle apprendra avec joie, j'en suis certain que vous êtes heureuse.

— Heureuse !

— Ne l'êtes-vous pas, madame ? Que vous manque-t-il ? Vous marchez entourée d'hommages. Je ne vois ici que des gens attentifs à vos moindres gestes, et jaloux, sans même oser l'exprimer, de la faveur que vous me faites en daignant causer avec moi.

— Ah ! par pitié, non... monsieur, ne demandez pas à celle qui a connu la vie de famille si la vie de théâtre la rend heureuse. La foule paye, applaudit et s'en va. L'artiste reste seule, ensuite, au milieu d'un monde de rivalités haineuses, de grossières adulations et de pièges vulgaires. Elle s'isole pour ne pas s'abaisser, elle s'endurcit l'âme pour ne pas tomber ; elle défend à son cœur de battre, car les affections ne lui sont plus permises, excepté celles par lesquelles elle boirait la honte en buvant l'ivresse. Voilà la vie de théâtre pour les femmes qui n'ont pas puisé dans une enfance abandonnée de Dieu et des hommes l'oubli de toute dignité. Ce n'est rien... Et qu'importe ! j'ai voulu y entrer, j'y suis entrée. Je n'ignorais ni les obstacles ni les embûches ; mais mon courage les a dédaignés, car la tâche que je m'imposais les ennoblissait. Mon père avait perdu toute sa fortune, j'ai tenté de la relever. J'y serais parvenue. Est-ce là l'action d'une fille lâche et sans cœur ? doit-on me renier comme une fille indigne, comme une fille perdue, lorsqu'on me renie ?

— Votre père avait-il consenti, madame ?

— Non.

— Vous avez quitté, sans son aveu, la maison paternelle ?

— Je l'avoue. J'ai redouté...

— D'entendre ce qu'il vous aurait dit ? Votre conscience ne vous le disait-elle pas ? Ne saviez-vous pas qu'une fille qui s'enfuit de la maison paternelle n'y peut plus rentrer, même morte ?

— Inexorable !... O mon Dieu !... J'ai écrit plusieurs fois à mon père...

— Et vous espériez la réponse... une remontrance... un pardon ! Vous ne pensiez donc pas que les lettres d'une comédienne ne pénétreraient pas sous un toit où il y a une jeune fille ?

— Oh ! c'est trop ! c'est trop ! Et cette jeune fille, j'en suis sûre...

— Elle ne vous parlera pas, tant que son père sera vivant, madame.

— Condamnée ! impitoyablement condamnée ! J'ai conservée tant que je l'ai pu, une espérance qui me soutenait dans mes luttes. Je suis revenue à Paris pour essayer de fléchir mon père, qui, hélas ! avait pris soin de cacher à tous le lieu de sa retraite. Cependant je n'ai pas perdu courage. Je me disais : " Je le retrouverai. Qu'il méprise s'il le veut mes couronnes, qu'il méprise ce que les flatteurs appellent ma gloire... Au moins, il ne refusera pas de sanctifier mes efforts en renversant le but qui m'a toujours guidée, il ne détruira pas la joie profonde et respectable de gagner à ma sœur chérie une dot..."

— De l'argent, madame ! Vous comptiez apaiser votre père avec de l'argent ?

La cantatrice fut comme foudroyée.

— Madame, reprit M. Le May d'une voix adoucie mais ferme, vous avez commis une faute ; gardez-en le fécond remords s'il doit vous préserver de chutes nouvelles. Quand à votre séparation d'avec votre père, elle est et doit être éternelle. Vous l'avez cherché, lui qui se cache pour échapper à la solidarité de votre conduite ; vous souhaitez de le retrouver : eh bien, je vais vous dire moi, ce qu'il vous dirait si le hasard et non sa volonté vous ramenait en sa présence. Il y a de malheureuses jeunes filles qui n'ont pas de famille, pas de nom, pas de rang, pas de ressources en elles ni autour d'elles ; tout leur manque, même l'idée précise du bien et du mal. Elles ne doivent compte à personne ni de leur vertu, ni de leur honte, ni de leur élévation, ni de leur abaissement. On ne peut les juger bien sévèrement, car les larmes que leur aspect fait couler commandent l'indulgence. Si par aventure, elles se font comédiennes, on les accuse moins qu'on ne les plaint. Mais il y a dans ce monde des natures privilégiées qui ont des parents, une famille, un nom honorable, qui sont soutenues et protégées par la notion des lois de Dieu,

par l'éducation, par cette considération légitimement acquise qui engendre la dignité de conduite et le respect de soi-même. A celles-là, madame, à ces privilégiées qui ne trouvent dans leurs berceaux que de bons exemples, de saines traditions et des appuis moraux qui grandissent et se fortifient en même temps qu'elles, de grands devoirs sont imposés en retour. A elles de conserver sans tache le nom qu'elles ont reçu pur de toute souillure. A elles l'obligation de ne pas déchoir, car cette déchéance, dont elles sont plus capables de mesurer la profondeur, n'est pas seulement pour elles et est partagée forcément par leurs familles. Gagner de l'argent, telle est votre prétendue excuse. Est-ce que vous avez jamais eu faim, madame ? Ne confesserez-vous pas, si vous êtes sincère, que vous avez pactisé avec les vanités de la vie et non avec ses nécessités absolues ? De l'argent !...qui donc vous a appris à le recueillir aux sources avilées ? Si c'est votre père, portez-lui le vôtre. Si non, oubliez-le et gardez pour vous seule la honte et les bénéfices. Voilà ce que vous dirait votre père. Il n'y a plus entre vous et lui aucun lien, aucun rapprochement possible. Vous avez transigé avec l'honneur, et votre père ne transige pas. Il vous reste des compensations nombreuses et brillantes ; acceptez-les. Que la gloire, puisqu'on nomme cela la gloire, comble le vide du cœur dont vous vous plaignez. Et, si le souvenir de vos parents revit encore pour vous dans le passé lointain, si ce souvenir vous inspire la pensée de diminuer le scandale dans le scandale même, de vous soustraire au moins en partie aux conséquences de votre art, ce sera là une grande consolation, madame, la seule que vous puissiez offrir maintenant à ceux qui vous ont tendrement aimée.

M. Le May reprit son siège, comme pour marquer que la conversation était finie.

— Il faudrait qu'elle renonçât à cet état de comédienne, lui dit Antoinette en s'asseyant aussi. Si elle y renonçait...

M. Le May lui fit doucement signe de garder le silence.

Bien qu'il parût vivement ému, il était facile de deviner que les supplications n'auraient pas de prise sur lui.

La Corilda le comprit.

Avec une sagacité qui n'étouffait pas entièrement son émotion actuelle, elle se dit que ce n'était pas le moment d'implorer son pardon, alors qu'elle se présentait à son père en pleine fête, en plein éclat de beauté triomphante, ce qui avait presque l'air d'espérer traiter avec lui d'égal à égal.

— Que votre volonté soit faite ! dit-elle en s'inclinant devant M. Le May... Je suis la Corilda... je n'ai pas d'autre nom... et l'humble chanteuse n'a plus de famille. Quant aux conseils de ceux... qui

m'ont tendrement aimée... oh ! ils sont sacrés pour moi, et je les suivrai, je vous le jure. En cela, du moins, je suis encore la fille de mon père.

Des groupes étaient formés çà et là dans le salon ; mais tous les assistants avaient discrètement évité de se rapprocher de la cantatrice en la voyant causer d'une façon suivie avec M. Le May. Avec cette grâce souveraine qui lui était naturelle et qui s'était perfectionnée dans l'exercice de sa profession, elle jeta autour d'elle un regard circulaire, comme pour rappeler à ses côtés tout un peuple d'adorateurs. Puis, avisant le comte de Mortanne :

— Venez donc me faire rentrer en moi-même, monsieur le comte, lui dit-elle avec un sourire dont le charme dissimulait la tristesse. Je suis ici pour chanter... et je ne chante pas !

— Personne n'aurait osé vous en prier, madame, répondit le comte, malgré le vif désir que nous avons tous de vous entendre.

Il la précéda vers le piano.

Très-avide de savoir les résultats de l'entretien avec M. Le May, le prince Rodolphe Federici fendit la foule et se précipita vers Corilda.

— Encore vous ! dit-elle.

Cependant, quand il lui offrit son bras, elle le prit machinalement.

— Eh bien ? demanda-t-il tout bas.

Elle ne répondit point.

— Voulez-vous que j'aie lui parler ? reprit-il. Quand il saura qu'il n'y a pas sur terre une femme plus parfaite, plus inattaquable à toute critique...

La Corilda s'arrêta brusquement.

— Êtes-vous mon mari ou mon frère, pour vous interposer entre mon père et moi ? répliqua-t-elle.

Il essaya de répondre.

— Oh ! taisez-vous, reprit-elle. Vous êtes mon mauvais génie. Maudit soit le jour où vous avez été accueilli dans la maison de mon père ! Le mal est fait, il est irréparable... Vous m'êtes insupportable... et je suis ici pour chanter ! Laissez-moi... Vous m'êtes insupportable... vous m'êtes odieux... Allez-vous en !

Elle alla se placer au piano.

Grâce à cette merveilleuse aptitude des artistes, qui peuvent faire vibrer simultanément tous les ressorts de leur âme, sauf, malheureusement, à les user tous beaucoup plus vite, la Corilda commença par un air follement gai. Ce contraste avec sa situation et ses sensations lui était peut-être indispensable pour reprendre possession d'elle-même. Puis, sans s'interrompre, sans donner le temps aux

applaudissements de se produire avec unanimité, elle préluda gravement et chanta l'*Ave Maria* de Schubert, un des morceaux favoris de son père. Cette mélodie allemande, assez ancienne déjà, réunit en elle ce sentiment intime et pénétrant qui suffit au foyer de famille, et la grandeur de dessin, la force soutenue d'inspiration et de style nécessaires pour émouvoir les assemblées nombreuses. Ce ne fut pas seulement la Corilda qui l'interpréta avec un art consommé, ce fut Herminie, Herminie Le May retrouvant, dans un passé chastement enveloppé du voile des vierges, l'onction chaleureuse qui monte, monte comme un flot d'encens et s'élève graduellement jusqu'au pied du trône de Marie. Il y avait quelque chose d'irrésistible, de profondément passionné dans cette prière qui s'élançait jusqu'aux cieux pour redescendre sanctifiée dans le cœur d'un père justement irrité. Un souffle d'émotion puissante animait cette œuvre déjà si belle par elle-même et la rendait sublime. Aussi, quand la voix de la cantatrice diminua d'éclat et de ferveur ardente, quand elle sembla s'éteindre dans les larmes et dans l'espérance, l'auditoire resta d'abord muet, recueilli, dominé, puis récompensa bientôt l'artiste par des bravos enthousiastes. Ces bravos réitérés obligèrent la Corilda à se lever et à saluer, selon la mode italienne. Elle chercha des yeux son père. Il était parti. Elle sentit un froid mortel. Elle jeta un regard éperdu sur toutes ces personnes inconnues qui l'applaudissaient. Elle l'arrêta machinalement sur le prince Rodolphe Federici. Il supposa qu'elle l'appelait et s'approcha.

— Mon père, dit-elle... mon père est parti ?

— Oui, répondit-il. Vous avez vaincu à moitié. Si votre père vous eût entendue jusqu'au bout... Oh ! mais nous le reverrons, nous nous jetterons à ses pieds...

— Parti ! murmura Corilda.

Elle essaya de faire quelques pas. Elle vit qu'elle allait tomber. Instinctivement elle s'appuya au piano. Le comte de Montanne s'avança pour la féliciter. Elle comprit qu'elle ne pourrait échanger la moindre parole.

“ Allons, pensa-t-elle en se roidissant contre sa destinée, je suis artiste... je l'ai voulu... Que l'art vienne à mon secours ! Je chante ordinairement trois morceaux... chantons trois morceaux.”

L'art, en effet, ne devait pas abandonner une de ses enfants les plus vaillantes.

La Corilda s'inclina devant le comte de Mortanne et, sans attendre qu'il lui parlât, se replaça courageusement sur le tabouret du piano. Elle laissa tomber au hasard ses mains sur le clavier. Les premières notes qui retentirent firent sur elle l'effet que produit sur le soldat la fusillade du champ de bataille. Elle se lança hardiment dans un

de ces morceaux hérissés de difficultés, bruyants triomphes des chanteuses et délices du public qui, généralement, aime mieux être étonné que touché. Une fois lancée dans la mêlée, il fallait en sortir, en oubliant momentanément père, famille, passé. La Corilda en vint à bout et se leva ensuite, physiquement fatiguée, mais plus calme d'âme. Il ne lui fut pas possible de se soustraire à une ovation. Elle prit le bras du comte de Mortanne pour y échapper au plus vite. Celui-ci, fin connaisseur, tout en admirant beaucoup le dernier morceau, avait été plus particulièrement ému par l'*Ave Maria*. Après l'avoir entendu, par une de ces exquises urbanités que le talent provoque quelquefois, il avait remis à la comtesse de Mortanne un magnifique bracelet destiné à Corilda, en la priant de le porter jusqu'au moment où elle le donnerait elle-même à la candatrice.

M. de Mortanne conduisit bientôt la Corilda auprès de la comtesse, qui se tenait dans un petit salon attendant au grand.

— Je vous laisse avec madame de Mortanne, dit le comte à Corilda en lui avançant un fauteuil. Elle désire vous exprimer elle-même tout le plaisir que vous lui avez causé.

La Corilda prit place et la comtesse l'interrogea obligeamment sur ses succès en Italie.

— Vous nous avez chanté un *Ave Maria* extrêmement remarquable, mademoiselle, ajouta ensuite la comtesse. Connaissez-vous celui de Gounod ? Le vôtre est de Schubert, n'est-ce pas ? Il est mort jeune, je crois, comme Mozart. Ces hommes de génie qui meurent jeunes ont quelquefois des inspirations qui semblent émaner plus du ciel que de la terre. Le pressentiment de leur fin prochaine... ah ! mademoiselle, vous me rendriez très-heureuse si vous vouliez bien me faire une promesse.

— Laquelle, madame la comtesse ? Oh ! parlez ?

— Je voudrais entendre cet *Ave Maria* un jour que je serais seule avec M. de Mortanne et ma fille, afin que personne ne pût me distraire de l'œuvre... et de l'interprète.

— Vous êtes mille fois bonne, madame la comtesse !

— Me le promettez-vous, mademoiselle ? Vous souviendrez-vous de nous ? Les artistes sont quelquefois oublieux, et c'est tout simple, car les couronnes et les bravos de chaque jour les empêchent de regarder derrière eux. Mais je ne veux pas que nous soyons oubliés, mademoiselle. Je veux qu'un souvenir quelconque nous rappelle à votre pensée...

La comtesse détacha de son bras le bracelet et l'offrit à la candatrice.

La Corilda rougissante se retourna instinctivement pour s'assurer

encore que son père n'était plus là. Elle comprit tout l'abaissement de sa profession. Elle comprit qu'une femme qui se respecte ne doit jamais rien vendre d'elle-même, excepté le travail de ses mains ; si délicatement que cette rémunération fût présentée, elle chassait la Corilda du monde, elle lui montrait qu'elle ne pouvait plus y être admise que pour amuser et moyennant salaire.

— Oh ! madame, reprit-elle avec une fierté qui se réveillait, gardez, je vous en prie... et croyez bien que je suis trop heureuse si j'ai pu vous être agréable...

— Ce bijou ne vous plaît-il pas ? demanda poliment la comtesse.

Et elle accompagna cette question d'un coup d'œil qui signifiait : Vous faut-il d'avantage ? vous serez satisfaite.

La Corilda rentra en elle-même. Elle se dit qu'elle était artiste, qu'elle n'avait pas le droit d'imposer à personne un plaisir gratuit, et elle accepta le bracelet.

“ Prends ton salaire, chanteuse, pensa-t-elle. Ton orgueil n'est plus de saison.”

Elle maîtrisa ses émotions afin de causer quelques instants encore avec la comtesse, puis elle prit congé, réveilla dans l'antichambre une espèce de dame de compagnie qui sommeillait et regagna Paris.

XVI.

De retour chez elle, la Corilda, ou plutôt mademoiselle Herminie LeMay, car lorsqu'elle cesse d'être en représentation, il est peut-être permis de lui restituer son nom véritable, Herminie, donc, tomba dans un douloureux accablement.

Elle resta deux jours et deux nuits dans une immobilité de statue, affaissée sur une chaise basse, la tête penchée sur la poitrine, les bras inertes.

De grosses larmes coulaient par intervalles des yeux d'Herminie, puis disparaissaient bientôt, desséchées sur des joues brûlantes.

La dame de compagnie essaya de l'arracher à cet état de torpeur, mais elle n'y parvint pas, et, en résumé, elle n'insista pas beaucoup. Elle avait servi d'autres artistes et acquis la conviction que le moyen de ne pas leur déplaire est de trouver toutes simples et toutes naturelles leurs excentricités de caractère.

Herminie avait défendu sa porte.

Elle contemplait dans sa mémoire, avec une avidité insatiable, tout ce qui s'était passé chez le comte de Mortanne.

— Il a été bien cruel, mon père, se disait-elle parfois... oh ! bien cruel !

Et cependant, toute brisée et écrasée encore par cette sévérité, elle sentait comme fortifiée et régénérée jusque dans les sources mêmes de la vie.

Elle se sentait hors d'un abîme.

M. Le May, il est vrai, l'avait toute déchirée et meurtrie en la retirant de cet abîme avec un crampon de fer ; mais, en définitive, elle se voyait sauvée, elle renonçait déjà du fond de son âme à l'état de comédienne, elle cessait de respirer un air empoisonné et elle songeait moins à accuser qu'à bénir la main ferme qui l'avait secourue !

Tout en disant que son père avait été bien cruel, elle éprouvait une reconnaissance inavouée pour celui qui lui avait si énergiquement montré les portes de l'honneur, radieuse patrie hors de laquelle Herminie n'avait rencontré que stérilité, et vers laquelle se tendaient maintenant ses deux mains suppliantes.

“ Oh ! je ne suis plus une comédienne, une chanteuse ! pensa-t-elle lorsque sa résolution se fut formée après quelques jours de solitude absolue. Je ne suis plus la Corilda, je suis Herminie LeMay, et mon père ne refusera pas de recevoir auprès de lui la malheureuse brebis égarée... Il a été inflexible chez le comte de Mortanne. Pourquoi ? Parce qu'il a pu croire que j'avais la prétention de mêler mes triomphes d'artiste aux pures et inattaquables félicités de la vie de famille. Ma sœur, je l'ai entendu, lui a dit tout bas : Il faudrait qu'elle renonçât..... Oh ! je renonce, je renonce ! La Corilda est morte, mais laissez vivre auprès de vous, mon père, laissez vivre votre fille Herminie.”

Elle se souvient que la comtesse de Mortanne l'avait autorisée à lui faire une visite en lui demandant une audition nouvelle et intime de l'*Ave Maria*. Elle se rendit donc à Saint-Germain, où elle fut accueillie fort poliment, malgré cet empressement un peu prématuré, et où elle apprit sans difficultés l'adresse de M. Le May.

Herminie courut toute palpitante vers la demeure de son père.

Au moment d'y pénétrer, elle s'arrêta.

“ Je n'ose pas, murmura-t-elle, je n'ose pas ! Mon père ma interdit sa présence et celle de ma sœur. Il va peut-être me chasser encore, me chasser honteusement.”

Le passé mal éteint se réveilla et sembla placer une redoutable alternative devant Herminie.

“ Eh bien, lui dit sa fierté surexcitée et alarmée, si ton père te chasse, tout sera dit. N'as-tu pas le théâtre, qui console de tout, ou du moins, qui fait oublier ? Tu y retourneras et sans avoir de

reproches à te faire, car, cette fois, ce sera ton père qui l'aura voulu."

Mais, quoique récente, la détermination d'Herminie était immuable. Herminie avait dit adieu au théâtre et elle s'effraya d'une tentative qui pouvait l'y rejeter à jamais si elle ne réussissait pas.

"C'est trop tôt ! pensa-t-elle : mon père douterait de la fermeté de mes résolutions."

Un coup d'œil sur sa toilette la confirma dans son intention de s'abstenir.

Par habitude, par déférence aussi pour le comte et la comtesse de Mortanne, Herminie s'était vêtue avec une certaine recherche, et le bracelet offert par la comtesse brillait au poignet de la jeune fille. Mais il y avait peu de temps qu'elle n'était plus comédienne, elle attachait encore, malgré elle, une grande importance au costume.

— Non, non, se dit-elle, ce n'est pas ainsi que je dois paraître devant mon père.

Elle envoya de la main un baiser à cette maison dont elle n'osait ce jour-là franchir le seuil et elle s'éloigna avec l'espérance d'y être admise bientôt, heureuse déjà des premiers pas qu'elle faisait dans une existence nouvelle, heureuse de savoir où étaient son père et sa sœur.

"Et mon frère ? se demanda-t-elle ; où est-il, lui ? Il n'assistait pas à cette soirée chez le comte de Mortanne. Mon père n'a pas prononcé une seule fois son nom. Il est placé, peut-être ?... à Paris ? Oh ! si je pouvais le retrouver ! Il ne refuserait pas d'aller solliciter mon pardon."

HYPOLITE ODEVALE.

(A Continuer.)
